

Contrat d'objectifs

Identité

<i>Contrat d'objectifs</i>		<i>Création et mise en oeuvre</i>	
N° Fase	95397	Initié le	17/02/2020
Acteur	À signer par l'école et le PO	Début de la mise en oeuvre	29/08/2022

Signalétique - Contacts

Signalétique

Caractère géographique

Numéro Fase	95397
Nom	Ecole fondamentale spécialisée Joëlle Robins
Adresse	Rue André Renard 40 4032 CHENEE
Zone	BASSIN DE LIEGE
Réseau	Subventionné communal

Type d'enseignement

Niveau	Primaire spécialisé
Caractère	Non Confessionnel
Confession	Néant
Organe de représentation	CECP

Restructuration-Fusion

Restructuration	Néant
Changement de catégorie	Néant
Changement de profil	Néant

Contacts

Données de contact

Téléphone	04/227.17.02
Télécopie	
Email	EC095397@adm.cfwb.be

Direction

Nom	Bertrand
Prénom	Evelyne
Téléphone	04/227.17.02
Email	EC095397@adm.cfwb.be

Vérification

Nom	DUPONT
Prénom	Virginie
Téléphone	
Email	

Plan de pilotage

DCO

Nom	GRELLA
Prénom	Sylvia
Téléphone	
Email	sylvia.grella@cfwb.be

Directeur/directrice de zone

Nom	DERYCKE
Prénom	Alain
Téléphone	
Email	alain.derycke@cfwb.be

Implantations

N°FASE	Rue	N°	CP	Localité	Classe ED
4113	Rue André Renard	40	4032	CHENEE	0
4117	Rue Vieille-Montagne	22	4000	LIEGE	0

N°FASE	Rue	N°	CP	Localité	Classe ED
10523	Rue Adolphe Braas	11	4317	FAIMES	0
10526	Rue des Rivageois	17	4000	LIEGE	0
11034	Parc Sauveur	5	4032	CHENEE	0

PO

Signalétique du PO

Descriptif

Numéro FASE du PO 1138
Dénomination Ville de Liège - Echevinat de l'Instruction publique

Coordonnées

Adresse Quai de la Batte 10
CP 4000
Localité LIEGE
Province LIEGE
Téléphone 04-221 89 86
Télécopie 04-221 92 13
Email po001138@adm.cfwb.be

Présentation

L'établissement Joëlle Robins est une école d'enseignement spécialisé fondamental.

Située jusqu'au 20 novembre 2020 quai de Wallonie, 2 à Liège, l'école a déménagé pour rejoindre les bâtiments situés rue André Renard, 40 à Chênée.

Faisant auparavant partie intégrante de l'école Léona Platel, enseignement spécialisé de type 4, l'école a changé de nom et est devenue autonome, au mois de septembre 2014.

Notre école fait partie du réseau officiel subventionné et dépend du Pouvoir Organisateur de la Ville de Liège (PO) ; le travail en collaboration s'effectue avec le Centre Psycho-médicosocial de la Ville de Liège, rue Beeckman 27 à 4000 Liège (CPMS 4).

L'équipe du CPMS est composée d'une assistante sociale, d'une psychologue, d'un infirmier et d'une directrice. Elle assure la guidance et délivre les attestations de réorientation éventuelle.

Nous collaborons également avec le service provincial de la santé à l'école (PSE), les différents Centres de Réadaptation Ambulatoire (CRA), le Service Universitaire Spécialisé pour personnes avec Autisme (SUSA), le Centre de Ressources et d'Evaluation des Technologies pour les personnes Handicapées (CRETH), l'aide précoce (APEM), le Service d'Aide à la Jeunesse (SAJ), le Service d'Aide à l'Intégration (SAI) et le centre de jour du CREHAM.

Les différentes implantations

A. André Renard.

Nos bâtiments s'organisent de plain-pied et sont composés de deux ailes.

Ils ont subi une rénovation importante afin de répondre aux besoins spécifiques de nos élèves. Un bâtiment comprend le bureau de la directrice, un bureau pour la coordination des inclusions, deux bureaux paramédicaux, des toilettes, un snoezelen, la garderie, une classe maternelle, deux classes primaires de maturité 1 et une salle d'éducation physique. Un autre bâtiment regroupe un local paramédical, un local pour les Maître d'Activités Educatives (MAE) et une bibliothèque, un snoezelen, des toilettes ainsi que deux classes primaires de maturité 2 et 3 et une classe primaire de maturité 3 et 4.

L'espace extérieur se compose d'une grande cour grillagée, d'un parking sécurisé et grillagé réservé exclusivement au car, de deux grands jardins sécurisés entourant l'école et d'une zone réservée au futur projet « potager et verger ».

L'implantation dispose de plusieurs entrées :

- la première réservée aux parents et à l'équipe éducative ;
- la seconde réservée exclusivement au car et aux services pompiers/ambulance ;
- la troisième aux fournisseurs.

L'implantation est implantée dans un quartier social, au bord du Ravel sur les hauteurs de Chênée.

A proximité, il y a de nombreux commerces et une plaine de jeux.

L'école-mère compte 48 élèves avec un retard mental modéré à sévère.

Les élèves présentent différentes pathologies telles que des troubles du spectre autistique, des syndromes de trisomie 21 ou encore des dysfonctionnements génétiques. (Décret "Enseignement spécialisé » du 3 mars 2004").

Les élèves de 2,5 ans à 13 ans sont encadrés par les 6 titulaires de classe, une éducatrice, les maîtres spéciaux (1/2 d'activités individuelles, 2 d'activités éducatives, 2 mi-temps d'éducation physique, 5 de cours philosophiques, ...), 11 auxiliaires d'éducation, et des agents paramédicaux (selon les besoins, 3 logopèdes, 3 puéricultrices et un mi-temps kinésithérapeute...). L'école bénéficie également d'un temps-plein puéricultrice « APE ».

La direction coordonne le travail de l'ensemble du personnel.

En partenariat avec 13 écoles de l'enseignement ordinaire, certains agents assurent l'intégration avec une moyenne de 18 élèves au total.

Lors de la constitution des groupes-classes, nous prenons en considération les besoins spécifiques, le niveau scolaire, l'âge, la maturité intellectuelle et affective de l'élève. Chaque groupe-classe de maximum 8 enfants est accompagné de minimum 1 enseignant et encadré par une équipe composée d'intervenants complémentaires (puéricultrice, logopède, kinésithérapeute, MEI, ...). Une pédagogie adaptée est proposée aux élèves avec troubles autistiques (Article 8bis Décret du 3 mars 2004.)

Pour se rendre à l'école, 60% des élèves prennent le transport scolaire, les autres sont amenés par leurs parents.

Les valeurs de notre PO sont concrétisées par des actions menées par l'équipe éducative, que ce soit dans la pratique quotidienne ou dans les actions concrètes intégrées dans divers projets tels que, entre autres, la communication, l'inclusion en enseignement ordinaire, ... Ces points seront développés plus loin dans le plan.

B. La Coursive

L'école est implantée au sein d'un centre de jour « la Coursive » (ASBL, reconnue par l'Agence wallonne pour une Vie de

Qualité - AVIQ) située dans le quartier Saint-Léonard, rue Vieille Montagne 22 à 4000 Liège.

La convention avec l'AVIQ a permis le déploiement de l'activité thérapeutique. La Coursive reçoit tous les jours de 8 à 16 heures, 33 enfants âgés de 2 à 16 ans souffrant de problèmes psychiques graves, nécessitant un retrait du circuit scolaire. Ceux-ci sont répartis dans 4 unités cliniques.

La durée moyenne de prise en charge est de 3 ans.

Une équipe de 40 personnes (personnel psycho-médico-social), engagés par l'ASBL « La coursive », encadre ces élèves et représente 29 équivalents « temps plein » (hors enseignants qui eux dépendent de l'école) :

L'implantation scolaire y dispose de 4 locaux (2 locaux réservés à l'enseignement primaire et 1 à l'enseignement maternel au 2e étage et 1 à l'enseignement maternel au 3e étage).

En 2018-2019, l'école comptait 27 élèves de l'enseignement primaire et 5 élèves de l'enseignement maternel encadrés par 4 enseignants (2 en primaire et 2 en maternel).

Les prises en charge scolaires varient dans leur forme et dans leur durée.

Cela peut être des séances individuelles, de petits ateliers dans le local classe ou dans le groupe de vie ou encore des classes de 2 à 5 enfants.

Pour chaque élève, la durée de la prise en charge scolaire varie de ½ heure à 8 heures par semaine en fonction des besoins, des disponibilités horaires, « émotionnelles » ou psychologiques de l'élève.

Le mode et la durée des prises en charge sont déterminés en équipe pluridisciplinaire et réajustés en fonction de l'évolution de la situation tout au long de l'année.

Pour certaines séances de classe, une logopède du Centre accompagne l'enseignant.

Les élèves qui fréquentent le centre n'appartiennent pas spécialement au quartier Saint-Léonard. Pour se rendre à la Coursive, différents moyens de transports sont donc utilisés : un minibus, le transport scolaire ou bien ce sont les parents qui emmènent leurs enfants par leurs propres moyens.

La fin de la prise en charge peut déboucher sur une réinsertion scolaire totale ou partielle. Dans la négative, l'élève est dirigé vers un autre centre du même type.

C. Implantations à visée inclusive (voir annexe 1).

1. Classe à visée inclusive en collaboration avec l'école communale de Celles (Faimés)

Depuis septembre 2016, l'école fondamentale spécialisée « Joëlle Robins » a lancé un projet pilote de classe inclusive en partenariat avec l'école communale de Celles. Celle-ci organise tous les niveaux d'enseignement de la M1 à la P6 et compte 236 élèves.

La partie primaire dispose de 9 classes et la partie maternelle comprend 4 classes.

Depuis septembre 2020, la classe est devenue une implantation inclusive. Celle-ci accueille 1 élève du maternel et 6 élèves du primaire et est encadrée par une institutrice primaire, un MAE à mi-temps, une logopède à mi-temps et une coordinatrice à mi-temps.

La classe est organisée avec une structure TEACCH.

2. Classe à visée inclusive collaboration avec l'école communale Georges Mignon (Liège)

Le projet de classe inclusive au sein de l'école George Mignon a débuté en septembre 2017. Cette école organise tous les niveaux d'enseignement de la M1 à la P6 et compte 223 élèves.

La partie primaire dispose de 7 classes, la partie maternelle de 4 classes et il y a une salle d'éducation physique.

Depuis septembre 2020, la classe est devenue une implantation inclusive. Celle-ci accueille 1 élève du maternel et 6 élèves du primaire et est encadrée par une institutrice primaire, une puéricultrice à mi-temps, 4 périodes d'un MAE, 6 périodes d'une logopède et une coordinatrice à mi-temps.

La classe est organisée avec une structure TEACCH.

3. Implantation à visée inclusive en collaboration avec l'école communale Chênée Centre

Le projet de classe inclusive au sein de l'école Chênée Centre a débuté en septembre 2021. Cette école organise tous les niveaux d'enseignement de la M1 à la P6 et compte 296 élèves. La classe inclusive se situe dans le bâtiment maternel et de P1 et P2. Un autre bâtiment accueille les classes de P3 à P6, la salle de gym, le réfectoire et le bureau de la direction. IL y a 6 classes maternelles et 11 primaires.

La classe inclusive accueille 7 élèves primaire et est encadrée par une institutrice primaire, une puéricultrice à mi-temps, 4 périodes d'un MAE, 2 périodes d'éducation physique, 8 périodes d'une logopède et une coordinatrice à mi-temps.

La classe est organisée avec une structure TEACCH.

Pièce(s) jointe(s)

Site internet de l'établissement www.ecl.be

Présentation de l'établissement

Ligne du temps Inclusion (2).pdf

Convention d'accompagnement Non

Concertation avec le CPMS

Oui

PDP collaboration cpms.pdf

État des lieux et diagnostic

Indicateurs

Données relatives à la structure, l'encadrement et la population scolaire

Dynamique collective

Apprentissages

Parcours des élèves

Climat scolaire

Analyse globale des indicateurs

indicateurs corrigés: annexe 1

1 Structure

Le nombre d'élèves augmente de 3 élèves en 5 ans. Ce nombre reprend les intégrations. Il est intéressant de noter que le nombre d'élèves sur site a diminué de 11 élèves en 5 ans et que le nombre d'ITT a lui fortement augmenté ainsi que le nombre d'élèves dans les classes à visée inclusive. Ceci explique l'augmentation générale.

Sur site, le nombre d'élèves a diminué car nous avons décidé en accord avec le PO d'adapter le nombre d'élèves en fonction de la superficie et de la maturité des élèves. Cela a permis de diminuer la violence entre élèves et d'augmenter le bien-être général. L'accueil d'élèves de maturité 1 invite à la création de petits groupes.

Il faut ajouter les élèves de la Coursive. La population est relativement stable. Elle varie de 31 à 33 élèves.

Nous avons plus d'élèves de maturité 1 (2 classes de maturité 1, 1 classe de maturité 2, 1 classe de maturité 3 et 1 classe de maturité 4). C'est une donnée stable dans le temps.

Nous constatons une augmentation de 13 élèves avec autisme bénéficiant d'une pédagogie adaptée en 5 ans.

Il y a une nette augmentation du nombre d'élèves en intégration qui dépendent de notre école (21 élèves de plus en 5 ans).

Le nombre d'élèves en intégration permanente totale a nettement augmenté. Il est passé de 2 à 13 élèves en 4 ans.

Le nombre d'élèves en intégration temporaire totale est en progression constante sur 5 ans avec une augmentation encore plus flagrante les 2 dernières années. Le nombre d'élèves passe de 3 à 10 avec un pic à 16 élèves en 2018-19.

-Le nombre d'élèves de 12 ans et plus diminue en général en 5 ans mais varie fortement d'une année à l'autre. Cela s'explique par le fait que dans l'enseignement spécialisé, les élèves restent jusqu'à 13 ans (voir décret de l'enseignement spécialisé du 3 mars 2004).

De plus, en 2014-2015, nous avons maintenu deux élèves pour une année complémentaire. Ensuite il n'y a plus eu aucun maintien.

Le maintien en primaire de nos élèves ne se justifie pas car la continuité pédagogique se poursuit dans l'enseignement secondaire quel que soit leur niveau dans les différents domaines. De plus, leur maturité sexuelle se développe et l'élève ne trouve plus sa place auprès d'élèves plus jeunes.

Un indicateur important est celui qui met en avant le fait que les élèves qui s'inscrivent dans notre établissement, y poursuivent toute leur scolarité (annexe 2).

Une augmentation du personnel dans l'établissement est aussi visible depuis 4 ans (le nombre d'ETP, en fonction, augmente de 26 à 32 soit de 19% en 4 ans).

En dehors du personnel enseignant, notre école a besoin chaque année de personnel paramédical et d'une auxiliaire d'éducation.

Le nombre d'ETP paramédical affiche une perte d'un mi-temps sur 4 ans. Ceci peut s'expliquer par l'augmentation du nombre d'élèves suivis par des C.R.A. en dehors des heures scolaires qui ne dépendent pas de la F.W.B.

-Le CPMS associé à notre école dispose d'une assistante sociale, d'une psychologue et d'un infirmier.

-L'ISE est en augmentation de 0,7 points. Cela pourrait coïncider avec la création des classes à visée inclusives qui attirent des milieux plus favorisés.

-Il n'y a pas de changement de profil.

On constate une augmentation de 16 écoles partenaires en 4 ans. Cela coïncide à l'augmentation du nombre d'intégrations d'élèves relevant de l'enseignement de type 2. En effet, peu d'élèves relevant du type 2 sont intégrés dans l'ordinaire et par classe étant donné la nécessité d'aménagements conséquents. Notre accompagnement est donc dispersé entre un plus grand nombre d'écoles.

2. Dynamique collective

-La moyenne des absences du personnel a augmenté de plus de 50% en 5 ans.

Par manque de place, vous trouverez l'analyse dans rubriques d'indicateurs, Dynamique collective.

L'équipe comprend une grande majorité de femmes et leur nombre a augmenté de 9% en 5 ans. L'âge moyen des

enseignants est de 40 ans et est proche de la catégorie et du profil. Nous constatons aussi une augmentation significative du nombre d'enseignants de plus de 50 ans en 2017-2018. Le taux est supérieur à la catégorie et au profil. Cette augmentation pourrait être en lien avec le taux d'absentéisme qui a lui aussi augmenté.

L'ancienneté effective moyenne des enseignants est de 13/14 ans et est équivalente à la catégorie et au profil.

Le personnel semble vouloir rester dans son implantation pour mener sa carrière. Il n'y a jamais eu de demande de mutation vers une autre école depuis 2014.

-Le taux d'enseignants novices est supérieur (comparativement aux autres écoles de même catégorie et de même profil) les quatre premières années puis diminue en 2018/2019 et augmente à nouveau en 2019/2020 pour atteindre un taux supérieur à la catégorie et au profil. Augmentation de 6% entre 2014 et 2020

Encore une fois, nous pouvons faire le lien avec le taux d'absentéisme en augmentation lui aussi. En effet, les enseignants remplacés le sont souvent par des enseignants novices.

La direction n'a pas changé depuis 2014. Les chiffres s'expliquent par des remplacements de courte durée.

Le taux de stabilité des enseignants à 1 an est inférieur les quatre premières années puis augmente et rejoint la catégorie et le profil en 2018-2019.

Le taux de stabilité des enseignants à 5 ans est inférieur à la catégorie et profil. Les données concernant les années précédentes n'existent pas puisque l'école n'existe que depuis 2014.

Nous constatons une influence due aux personnel de l'intégrations . par contre les équipes de Joëlle Robins et la Coursive sont stables (même titulaire depuis longtemps)

Concernant le taux de variation du nombre d'ETP enseignants en fonction en 2014-2015, les 100% s'expliquent par le fait qu'il s'agit de l'année de création de l'école.

Le taux d'équivalents temps plein a diminué de 4% au cours des 4 dernières années. Cela s'explique par le nombre de temps partiels et les attributions « parfois découpées » pour les enseignants d'intégration attachés à l'école.

3. Apprentissage

-Notre école n'est pas concernée par ces indicateurs. Les élèves relevant du type II ainsi que ceux fréquentant la Coursive ont des difficultés telles qu'ils n'accèdent pas au niveau suffisant pour participer aux épreuves certificatives.

Les facettes d'apprentissages visées par nos actions pédagogiques sont l'autonomie, la communication et l'inclusion.

L'évolution dans la construction de nos PIA atteste de nos recherches méthodologique et est pour nous un indicateur d'amélioration des pratiques éducatives et méthodologiques.

Différents éléments de l'enquête miroir mettent en avant les dimensions sociales et fonctionnelles de notre approche pédagogique. Ils sont 24 sur 25 membres de l'équipe à déclarer que les besoins spécifiques sont pris en compte. Les parents estiment à 100% que les enfants sont motivés et soutenus par l'équipe.

4. Parcours d'élèves

-Le taux d'entrée dans l'école est stable depuis sa création.

-Le taux d'entrée en provenance de l'enseignement ordinaire est inférieur à celui de la catégorie et du profil mais à tendance à augmenter depuis 5 ans. Augmentation de 8% en 5 ans.

-Le taux d'entrée en provenance de l'enseignement spécialisé est lui aussi généralement inférieur à celui de la catégorie et du profil. La première année, lors de la création, les élèves venaient tous de l'école voisine (Léona Platel).

Le dispositif de l'intégration étant très important au sein de notre PO, cela peut expliquer que les élèves soient davantage maintenus dans l'ordinaire (ex : élèves d'âge primaire maintenus en classe de 3ème maternelle pour coïncider avec leur âge mental).

-Nette augmentation, au fil des ans, du taux d'élèves en intégration. En 5 ans, il a sextuplé. (les taux d'élèves en intégration permanente totale et temporaire ont aussi sextuplé sur 5 ans).

L'indicateur « taux d'élèves maintenus en maternel ordinaire » est erroné car nous n'avons pas de classe maternelle ordinaire

-Le taux d'élèves changeant de type d'enseignement est fort variable d'année en année.

Il faut préciser que les élèves de maternelle qui ont besoin d'une intégration ou d'un enseignement spécialisé sont parfois orientés dans le type 2. Le testing est difficile à cet âge. Un testing plus réaliste peut intervenir à partir de l'âge primaire.

Rappelons qu'il n'existe pas d'enseignement de type 1 en maternel.

L'indicateur « -Le taux d'élèves qui changent de type d'enseignement spécialisé entre le fondamental et le secondaire » est erroné et ne représente pas la réalité de terrain

-L'âge moyen des élèves à leur entrée à l'école est bien inférieur à celui de la catégorie et du profil qui eux ont une moyenne d'âge similaire. Les élèves que nous accueillons ont besoin d'aménagements spécifiques parfois impossibles à mettre en place dans l'enseignement ordinaire et à réaliser dès l'entrée en classe maternelle.

-Le taux de sortie vers l'enseignement ordinaire est nettement inférieur à celui de la catégorie et du profil mais est en nette augmentation ces deux dernières années. Ceci s'explique par l'augmentation du taux d'intégration (passage de l'ITT en IPT)

5 Climat scolaire

Notre école veille à ne pas utiliser l'exclusion.

-Nous avons un taux d'absentéisme des élèves inférieur à la catégorie et au profil depuis 2015-2016.

Le taux de filles de notre école est assez faible (entre 18 et 29%).

24-05-2022

-Le taux de garçons de notre école est élevé (entre 71 et 82%).

Les troubles du spectre de l'autisme (TSA) sont 4 fois plus présents chez les garçons que chez les filles. (annexe 2)

Pièce Jointe: indicateurs compressés.zip

Thématiques transversales

Pratiques collaboratives

Libellé

Descriptif de la démarche d'élaboration du plan de pilotage.

Saisie terminée

Non

Description

1. Descriptif de la démarche d'élaboration du plan de pilotage

L'école n'a pas bénéficié de l'accompagnement du CECF dans l'élaboration de son plan de pilotage. L'organisation globale s'est inspirée de celle proposée par le CECF. La démarche d'élaboration de celui-ci s'est structurée autour de 4 moments de formation en école.

Une journée d'introduction générale, organisée par le PO, qui a eu lieu le 12 mars 2020, avait un double objectif :

- Donner le cadre global de travail défini par le pouvoir organisateur et initier la dynamique des plans de pilotage.
- Entamer la réflexion sur l'état des lieux des pratiques pédagogiques de l'école en regard des 15 thématiques prévues dans le plan.

Ce travail a été poursuivi lors de moments de travail collaboratif.

La démarche initiée lors de cette 1^{ère} journée a été interrompue en raison de la situation sanitaire.

La démarche d'élaboration du plan de pilotage a repris au mois de juin 2020 en visioconférence.

Afin d'apporter un soutien dans l'animation et les réflexions à mener, la direction a bénéficié du soutien d'un collègue directeur. Cette collaboration a permis une certaine prise de distance par rapports aux éléments à analyser.

Avant chaque journée pédagogique, directions et inspection ont réfléchi, ensemble, au scénario méthodologique ainsi qu'aux supports à proposer à l'équipe éducative.

La 1^{ère} journée de formation, qui a eu lieu le 4 mai 2021, était consacrée à l'identification des forces et des faiblesses de l'école. Après un moment de cadrage en introduction, au départ des résultats de l'outil miroir et des indicateurs, la matinée a été consacrée à l'analyse des forces et des faiblesses, d'abord individuellement puis en binôme. L'après-midi, la même réflexion a été menée, en sous-groupes élargis, avant une mise en commun permettant la priorisation de celles-ci. Le travail, ainsi mené, a été formalisé afin d'apporter le support nécessaire au déroulement de la deuxième journée de formation.

La 2^e journée, qui a eu lieu 7 juin 2021 était, consacrée à l'identification des causes racines. Les directions ont utilisé pour ce faire « l'arbre à pourquoi » afin d'aller au-delà de causes externes plus facilement identifiables. Le travail a d'abord porté, individuellement puis en sous-groupes, sur l'identification des causes racines liées aux forces préalablement identifiées. L'après-midi, selon la même démarche méthodologique, les causes racines des faiblesses, préalablement identifiées, ont pu être mises en évidence.

Enrichis des informations récoltées durant les deux premières journées, la direction a proposé, au PO, une série d'hypothèses sur ce que pourraient être les objectifs poursuivis par l'école dans le cadre de son plan de pilotage.

L'inspection, positionnée comme un acteur « extérieur » aux travaux menés par l'équipe, a pu questionner la direction facilitant ainsi la réflexion et la clarification sur les objectifs

La 3^e journée, qui a eu lieu le 15 novembre 2021, avait un double objectif : poursuivre, avec les enseignants, la réflexion sur les objectifs discutés au niveau du PO et ensuite, en regard des objectifs validés par l'équipe éducative, rechercher des stratégies et actions permettant de les atteindre. Cette journée a alterné des moments de travail en sous-groupes et des en plénière. Ce travail, comme d'autres aspects du plan (formation, évaluation, ...) a nécessité d'être poursuivi lors de moments de travail collaboratif et d'une autre journée de formation obligatoire le 29 novembre 2021

La finalisation du plan de pilotage a eu lieu dans le courant du mois de décembre.

2. Plus globalement au sein de l'école

Outre les moments de travail collaboratif relatifs à l'élaboration du plan de pilotage, d'autres temps d'échanges s'organisent par implantation.

Sur le site principal de l'école, le travail collaboratif est organisé de différentes manières. Deux périodes par semaine et par membre du personnel sont consacrées entre autre à la collaboration avec les partenaires externes (Creth, Apem, aide précoce, parents, cpms, pse, ect...), avec les différents intervenants de l'établissement sur des sujets en lien avec l'élève tel que l'autonomie de vie, la communication, les compétences scolaires,...

Une fois par mois après journée, avec toute l'équipe. Nous travaillons, sur les PIA .

Pour les classes inclusives, le travail collaboratif avec l'enseignement ordinaire est prévu 1 fois par mois après journée. Pour ces classes inclusives, la collaboration avec les différents partenaires est organisé selon les contraintes du site. (Creth, Apem, aide précoce, parents, cpms, pse, ect...).

Pour l'implantation « la Coursive », le travail collaboratif se présente sous forme de réunions cliniques hebdomadaires après journée. Ensuite, de manière régulière, sur le temps de midi, avec un ou plusieurs enseignants de la Coursive sur des questions précises (matériel, pratiques...). Et enfin, en collaboration avec les personnes qui s'occupent des entretiens avec les familles, de manière plus ponctuelle, avec d'autres partenaires comme les parents, la direction et /ou l'enseignant de la nouvelle école, le cpms.

Implantations

4113, 4117, 10523, 10526, 11034

Plan de formation

Libellé

Elaboration en équipe en fonction des projets envisagés et/ou des difficultés rencontrées.

Saisie terminée

Non

Description

D'une part, nous suivons les formations obligatoires organisées par le CECP , IFC et le PO

Nous avons également la possibilité de suivre des formations volontaires sur des thématiques spécifiques en lien direct avec les besoins de nos élèves. (Formation TEACCH , formation PECS , formation SESAME , formation ABA , formation numérique, formation CRETH...). Ces formations ont pour but d'améliorer et de perfectionner les techniques d'apprentissages que nous réalisons avec les élèves.

Les agents définitifs et ceux de longue durée de l'établissement travaillant avec des élèves relevant d'une pédagogie adaptée pour enfants avec autisme sont formés au programme TEACCH et à la méthode PECS.

La direction permet aussi aux personnels de pouvoir suivre des formations externes sur base d'un justificatif pédagogique.

Voici les formations par années scolaire:

2014-2015

Obligatoires

1 jour cecp : L'IPAD au profit des enfants à besoins spécifiques

1 jour CECP : Comment s'approprier le P.E. pour le mettre en pratique ?

Volontaires

2 jours cecp et 4 jours IFC : Teacch théorie et pratique

Formation Sésame donnée par l'APEM

Etat de la question sur l'autisme.

Autisme : partager les pratiques TEACCH mises en place.

Formation direction :

2 jours IFC : programme Winpage

2015-2016

Obligatoires

2 jours cecp (association Parole Donnée AVLE) : Formation « à la méthode PECS »

Volontaires

2 jours cecp et 4 jours IFC : Teacch théorie et pratique

2016-2017

Obligatoires

3 jours cecp : ABA fonctionnel (pecs pyramide).

Volontaires

Mesure d'isolement et de contention.

2 jours cecp et 4 jours IFC : Teacch théorie et pratique

2017-2018

Obligatoires

1 jour cecp (association Parole Donnée AVLE) : Du classeur de communication vers les tablettes numériques

Volontaires

Sensibilisation à l'outil COMVOOR

Une école inclusive aussi pour les élèves avec une déficience intellectuelle. CECP

Elaborer des activités d'apprentissage intégrant l'ipad à l'enseignement spécialisé. Comment intégrer pédagogiquement l'ipad dans vos interventions auprès de personnes porteuses de troubles du spectre de l'autisme ?

Formation des directions organisée par le PO :

« Le directeur, formateur de son équipe ? », Daniel Faulx

2018-2019

Obligatoires :

CECP : le langage des émotions (pyramide pecs).

CECP : Formation premier secours

Volontaires

L'informatisation de la gestion administrative d'une école fondamentale sur la plateforme numérique CREOS.

PECS avancé niveau 2

Les mesures de contention pour protéger l'élève dans l'ES.

2 jours ceep et 4 jours IFC : Teacch théorie et pratique

Formation des directions organisée par le PO :

« Le directeur, un formateur au service de son équipe ? », Daniel Faulx

2019-2020

Obligatoires

" Vers le plan de pilotage", introduction à l'élaboration du PD par l'inspection pédagogique du PO.

Volontaires

2 jours ceep et 4 jours IFC : Teacch théorie et pratique

Mise en place CAA et plus spécifiquement d'une tablette de communication.

Communiquer avec l'application SNAP et son vocabulaire de base ceep

Formations direction :

Plan de pilotage, enjeux, attentes et processus IFC

Application PDP, IFC.

2020-2021

Obligatoires

PDP : Analyse des indicateurs

PDP : Définition des causes racine

Volontaires

2 jours ceep et 4 jours IFC : Teacch théorie et pratique

2021-2022

Obligatoires

PDP : Définition des actions et des stratégies.

PDP : Poursuite de la réflexion liée au PDP

Volontaires

Formation PO sur l'autisme.

Implantations

4117, 4113, 10523, 10526, 11034

Tronc commun

Libellé

Liaison primaire - secondaire

Saisie terminée

Non

Description

L'école organise avec les parents et le CPMS* des visites systématiques d'écoles spécialisées afin de trouver celle qui conviendra le mieux à l'enfant (Implantation Marcel Louis, Notre Dame de Cerexhe-Heuseux, Irhov, etc).

Dès lors, une collaboration s'installe afin d'organiser au mieux le passage vers le secondaire (journées d'essai) et cette collaboration se perpétue après l'entrée en secondaire : nous restons ouverts afin de conseiller au mieux ou de gérer d'éventuels comportements inadéquats liés à cette transition.

Nous avons organisé une semaine de coopération en collaboration avec certains élèves et enseignants de la section bois de l'implantation Marcel Louis. L'objectif était de décorer les bâtiments de notre école. Les élèves du secondaire ont découpé des motifs dans du bois puis sont venus à l'école Joëlle Robins afin d'aider nos élèves à les peindre, les vernir et les fixer sur les murs de l'école.

Implantations

10526, 10523, 11034, 4117, 4113

Thématiques

Les actions pédagogiques : réussite et maîtrise des apprentissages

Libellé

Mise en place d'activités et méthodes permettant la maîtrise des apprentissages pour chaque élève.

Saisie terminée

Non

Description

Un glossaire est en annexe afin de s'y référer lors de la lecture du PDP. Une astérisque est indiquée à côté des mots concernés.

13 champs d'actions permettent de retracer nos méthodes et outils.

1 Mise en place d'un plan individuel d'apprentissages :

Ces objectifs peuvent être disciplinaires et/ou transversaux. L'évaluation doit être mesurable et observable. C'est à partir des données du P.I.A* que chaque membre de l'équipe met en œuvre le travail. L'élève et ses parents sont invités à l'élaboration et à la participation du P.I.A.*. Pour soutenir ce travail, nous réunissons l'ensemble de l'équipe une fois par mois et en plus petit groupe chaque semaine.

2 Mise en place de la méthode TEACCH*

3 Mise en place d'activités concrètes, semi-concrètes, abstraites

L'élève passera par différents stades pour s'approprier les concepts, c'est-à-dire commencer par du concret pour ensuite passer par le semi-concret et finir par l'abstrait. L'élève va ainsi être acteur de ses apprentissages. Concret, semi-concret et l'abstrait sont 3 phases nécessaires pour l'apprentissage de l'enfant. Il faut passer par la première étape pour pouvoir accéder à la suivante. À certains moments, l'enfant a besoin de revenir à l'étape antérieure pour comprendre l'étape suivante. Au fil de cette stimulation, l'enfant arrive à résoudre l'activité en abstrait et de manière autonome. Une même activité peut avoir le même objectif mais avec du matériel et consignes différentes.

Utilisation de divers canaux d'apprentissage:Expérience visuelle,auditive et kinesthésique.

Nous présentons l'objectif poursuivi et nous l'inscrivons dans le projet de l'élève. Cela se fait oralement avant le début d'un nouvel apprentissage.

Nous faisons écrire ou dicter par l'enfant ce qu'il connaît ou croit connaître sur le thème de la matière abordée. Cela se fait soit sur feuille de manière individuelle avec l'enseignant, soit oralement, ou encore collectivement, ce qui est proposé par les enfants est alors noté au tableau. Ceci uniquement pour les leçons d'éveil. Cela permet à la fois de rattacher les nouveaux savoirs à ceux préexistants mais aussi, quand cela est possible, de procéder à une démarche plus « scientifique » (poser des hypothèses et les vérifier).

4 Mise en place d'activités fonctionnelles

Nous partons du vécu de l'enfant pour développer les thèmes abordés tout au long de l'année. Il est important pour nous que l'élève trouve du sens aux activités qui lui sont proposées. Nous lui proposons des activités fonctionnelles. Ces activités ont une fonction pratique et/ou sociale

5 Motivation à l'apprentissage

Nous tâchons de créer ou maintenir une appétence pour l'apprentissage en incluant les intérêts particuliers de l'enfant dans l'explicitation de l'utilité de l'apprentissage (par exemple, apprendre à lire pour recevoir et envoyer des SMS). Aussi, en prenant comme référence l'apprentissage d'un autre qui pourrait servir de double sur lequel s'appuyer ou encore en accrochant, au maximum, notre discours à celui de l'enfant.

Nous veillons également à proposer des activités attractives. Par exemple, nous partons d'une découverte d'un album pour la lecture globale ou encore nous utilisons des jeux d'apprentissages pour travailler certaines notions scolaires.

6 Mise en place de la méthode des Alphas

Nous utilisons la méthode de lecture des Alphas. La méthode Alphas est une méthode phonique qui considère que l'écrit est une représentation symbolique du langage parlé. Il s'agit pour l'élève de découvrir le principe alphabétique, à savoir, comprendre que les lettres de notre alphabet représentent de manière symbolique les "sons" (phonèmes). Cette méthode a pour démarrage un conte qui met en scène les "Alphas". Ces personnages ont à la fois la forme des lettres et une raison d'émettre leur son. L'enfant va donc rapidement reconnaître et identifier les sons en les associant à un graphème. Cette méthode convient à nos élèves car elle leur permet d'entrer plus facilement dans le monde de la lecture grâce à la manipulation et par le jeu.

7 Mise en place de la méthode Borel-Maisonny*

Cette méthode est utilisée dans les classes d'apprentissages.

8 Mise en place d'une différenciation et d'une individualisation des apprentissages

Nous pratiquons une pédagogie différenciée dans toutes nos classes. Nous prenons en compte les particularités de

chacun de nos élèves. Pour certaines activités, nous allons donc créer des groupes de besoin dans les classes (ateliers). Les élèves d'un même niveau pourront travailler en autonomie pendant qu'un autre groupe sera pris en charge par l'enseignante. Ces groupes sont formés sur base d'évaluations préalablement faites par l'enseignante. Celle-ci pourra ainsi regrouper les élèves en fonction de leurs difficultés ou de leurs compétences.

La différenciation peut se mettre en œuvre à plusieurs niveaux :

- au niveau des consignes ;
- au niveau des outils ;
- au niveau de l'espace ;
- au niveau du groupe d'enfants ou individuel ;
- au niveau de l'organisation ;
- au niveau du temps donné ;
- au niveau des démarches ;
- au niveau des 5 sens (toucher, odorat, sonore, gustatif, visuel) ;
- au niveau de la présence ou non de l'enseignant ;
- au niveau des compétences ciblées ;
- au niveau de l'auto-évaluation et évaluation.

Nous pouvons utiliser deux types de différenciation.

Différenciation simultanée

- Adaptation de certains documents de lecture (ex : mise en « gras » d'une syllabe sur deux pour faciliter la discrimination visuelle).
- Proposition d'indices différents (oralement ou aide plus concrète comme par exemple découper en syllabes lors d'une dictée) en fonction des besoins.
- Choix par l'enfant pour certaines activités de sa méthode ou du matériel qu'il juge nécessaire à la résolution de l'exercice.
- Proposition de matériel de manipulation aux enfants qui en ont besoin. Cela permet à chacun d'aborder l'abstraction lorsqu'il est prêt.

Différenciation successive

- Présentation de la matière de plusieurs manières pour que chacun puisse y trouver son compte (ex : lecture analytique mais aussi de la lecture globale à des moments différents).
- Multiplication des manières de faire (par exemple, lire simplement ou dans des conditions « extrêmes », présenter aux autres comment on a fait pour trouver la solution ou la réponse, ...)

Nous pratiquons également une pédagogie individualisée au sein de notre école. L'enseignante prépare une activité pour un élève en particulier selon ses besoins spécifiques. Cet élève dispose donc de ses propres outils. C'est une pédagogie basée sur la construction progressive de l'élève ainsi que son autonomie. L'enseignant s'efforce de développer une attitude bienveillante envers chacun afin que l'élève puisse s'épanouir librement et avec confiance, affirmer sa personnalité et développer l'envie d'apprendre. Pour cela, nous respectons le rythme personnel de l'élève en lui proposant des activités au plus près de la zone proximale de développement. Il est important d'avoir un matériel spécifique qui offre une clarté qui soit progressive et ne traite que d'une compétence à la fois. Le matériel peut aussi être autocorrectif ce qui permet à l'élève de percevoir lui-même son erreur sans que l'adulte ne pointe les difficultés, erreurs.

9 Mise en place d'un langage multimodal

La communication est très importante dans nos pratiques pédagogiques. Nous utilisons donc le plus possible une communication qui se veut multimodale. Nous communiquons avec des gestes, des regards, des postures. Cette communication repose sur de nombreux supports (écrit, audio, vidéo). Ce langage multimodal permet des compensations lorsqu'il y a un déficit en communication. C'est dans cette approche que nous utilisons des moyens visuels tels que des tableaux de langage assistés (TLA*), des tablettes de communication ; le langage oral, le langage écrit, les gestes, les signes ainsi que les vocalisations.

Nous nous appuyons sur des méthodes de communication différentes et qui, dans certains cas, se complètent : la méthode PECS* et la méthode SESAME*.

10 Réalisation du test COMVOOR*

En début d'année, nos logopèdes administrent un test à plusieurs élèves de l'école. Ce test est appelé COMVOOR*. Les résultats pourront nous aider à mettre en place des outils adaptés à la compréhension de l'élève comme des horaires journaliers.

11 Travail sur les émotions

Nous aidons l'élève à identifier, à comprendre et à gérer ses émotions. Pour cela, nous partons d'activités fonctionnelles et du vécu de l'élève afin que ces émotions soient intrinsèquement interprétées.

Nous utilisons le volcan des émotions pour certains élèves. Composé de plusieurs phases, ce volcan permet aux enfants d'identifier leur niveau de colère et de trouver des solutions adaptées.

12 Mise en place de tutorat*

Il consiste à offrir la possibilité aux élèves de maturité 3 et 4 d'apporter leur aide à certains élèves de maturité 1 et 2. Il

s'agit de projet inter classes ou intra classes.

13 Utilisation d'évaluations diagnostiques

Nous possédons des grilles d'évaluations critériées qui sont sous utilisées par les intervenants car elles ne sont pas adaptées à la réalité de terrain, elles sont chronophages et fastidieuses. Certains membres de l'équipes les ont abandonnées pour des évaluations plus adaptées à leur fonction, leur public et leur réalité de terrain.

Nous utilisons nos propres observations afin d'ajuster nos apprentissages et mettre à jour nos évaluations de manière individualiste.

Cette disparité entraine des difficultés pour l'harmonisation du travail et la continuité pédagogique.

Implantations

10526, 4117, 10523, 4113, 11034

Liste des pièces jointes :

- Glossaire .docx

Les dispositifs d'accrochage scolaire

Libellé

Dispositif d'accrochage scolaire en collaboration avec le cpms

Saisie terminée

Non

Description

Pour pallier au décrochage scolaire de certains élèves, des dispositifs d'accrochage sont mis en place. Ceux-ci ont pour but d'apporter une aide sociale, éducative ou pédagogique afin de motiver l'élève à continuer, voire améliorer, le développement de ses apprentissages scolaires.

Les élèves peuvent parfois éprouver un manque de motivation pour l'école. Il convient donc de leur proposer des activités fonctionnelles qui ont du sens pour eux.

Ils ont la possibilité de travailler par le biais de différents canaux : visuel, auditif, kinesthésique. L'enseignant propose également l'intervention de personnes extérieures comme par exemple une conteuse d'histoires afin de susciter leur curiosité. Les apprentissages ne sont pas seulement théoriques mais également pratiques : activités culinaires, snoezelen, jeux éducatifs. Des temps libres sont également mis en place afin que les élèves disposent des meilleures conditions possibles d'apprentissage. De plus, le personnel reste à l'écoute des élèves. Ils sont également là pour communiquer avec eux et les aider à mettre des mots sur leurs difficultés. Le but de cette démarche est de trouver des solutions adaptées ensemble.

En cas d'absences injustifiées répétées, des mesures sont mises en place. Tout d'abord, il convient de mettre au courant les parents d'abord par téléphone et ensuite via un mot dans le journal de classe et/ou par mail. Il est très important d'inclure les parents dans les démarches. La directrice de l'école informe le CPMS (p.4) pour lui permettre d'assurer son rôle de guidance. Nous proposerons une réunion aux parents si aucune amélioration n'est constatée. L'élève peut également recevoir une carte d'absence, cela signifie qu'aucun justificatif n'a été transmis dans les conditions prévues. L'absence sera considérée comme injustifiée. Au bout de 9 demi-journées injustifiées, l'établissement les déclarera directement à la Fédération Wallonie- Bruxelles.

Nous établissons également des conseils de classe 3 fois par an avec une psychologue de notre CPMS. Nous pouvons ainsi identifier les élèves en décrochage, réfléchir en équipe sur les moyens à mettre en place pour pallier les difficultés. Ensuite, la récurrence des conseils de classe nous permet d'assurer une continuité et un suivi de l'élève.

Stratégies de rentrée

Afin de soutenir le lien école-famille et de favoriser l'accrochage des élèves, nous avons choisi de travailler avec l'application « classe DOJO ». Les membres de l'équipe éducative ainsi que les parents ont installé l'application et communiquent aisément avec la classe que l'enfant fréquente mais également avec la directrice. Ainsi, les informations importantes sont transmises, des photos sont échangées ainsi que le journal de classe. Les parents ayant une mauvaise compréhension du français ont la possibilité de traduire les données dans leur langue maternelle. Ainsi, cela permet une réelle immersion au sein de l'école.

Nous avons décidé de centraliser des fiches outils recensant diverses informations sur l'élève. Ce processus est toujours à l'essai. Ces fiches outils contiennent des informations sur l'élève (difficultés scolaires, problèmes médicaux, besoins...). Toutes les classes n'ont pas encore réalisés toutes ces fiches, celles-ci ne sont pas toujours les mêmes d'une classe à l'autre. Pas encore de centralisation commune.

Nous avons mis à jour les coordonnées de contact afin de maintenir un lien en cas de nouveau confinement

En cas de nouveau confinement, nous inviterons les parents à renvoyer les travaux réalisés par les élèves à l'enseignante soit par mail, par échanges postaux, par photos (via classe DOJO)

Nous sommes attentifs à permettre l'accès aux ressources en ligne ainsi qu'aux ressources numériques aux élèves (logiciel éducatif, sites avec des activités d'éveil, des documentaires sur des sujets vus en classe...). Ces actions ont pour objectif de familiariser les élèves avec le monde virtuel et les amener à développer une autonomie plus importante. Les ressources numériques sont choisies en fonction de la maturité des élèves.

Des démarches sont réalisées afin de trouver un accord avec le PO pour les distributions urgentes, surtout pour les courriers volumineux (dossier de travail).

Nous avons réalisé un guide à suivre en cas de confinement dans l'objectif d'uniformiser notre méthodologie de travail afin

qu'elle soit commune à toute l'équipe éducative.(voir annexe)

Nous avons mené une enquête auprès des parents afin de mieux cerner les besoins matériels et organisationnels des apprentissages. Ainsi, nous sommes immergés dans la réalité matérielle à laquelle les parents sont confrontés. Nous tentons de nous adapter au cas par cas. (voir annexe)

Nous avons prévu une liste d'activités/de jeux avec le matériel approprié aux élèves à maturité 1. Ce matériel est à disposition des parents et peut être transporté à la maison.

Implantations

4117, 4113, 10523, 10526, 11034

Liste des pièces jointes :

- Annexe document crise sanitaire vision globale.docx
- marche à suivre.docx

Les dispositifs d'adaptation et d'encadrement spécifiques

Libellé

Encadrement spécifique

Saisie terminée

Non

Description

Toutes les pédagogies adaptées peuvent bénéficier du capital-périodes à 100 %.

Actuellement, la moitié des élèves des implantations A. renard et les classes inclusive en bénéficient.

L'orientation d'un élève est subordonnée à la production d'une annexe à l'attestation d'admission en enseignement spécialisé établie par un organisme d'orientation reconnu : soit un CPMS, un office d'orientation scolaire et professionnelle ou encore un organisme offrant les mêmes garanties en matière d'orientation.

Les élèves de l'enseignement spécialisé de type 2 et 5 ont des besoins spécifiques. Les intervenants du paramédical (logopède, kinésithérapeute, puéricultrice) encadrent l'enfant pour répondre à ses besoins, selon leur domaine respectif. Des séances individuelles adaptées pourront être réalisées pour les aider au mieux.

1 Les logopèdes

Nous avons 90 périodes au sein de l'établissement ce qui correspond à trois logopèdes travaillant à temps plein. Le travail a lieu à l'école (prises en charge individuelles et accompagnement dans les classes) mais également à l'extérieur (en intégration et en inclusion avec des écoles partenaires).

Au sein de l'école, leur rôle consiste à prendre connaissance des dossiers et à observer les élèves. Elles sont également tenues de prendre contact avec les centres extérieurs et les logopèdes privés afin d'optimiser les remédiations. Pour chaque élève, elles rédigent un bilan initial comportant une anamnèse, des épreuves qualitatives ainsi que des conclusions qui mettent en avant les compétences et les lacunes. Elles élaborent un plan thérapeutique composé d'objectifs généraux et spécifiques. Lorsque les dépistages sont réalisés, elles effectuent des prises en charge individuelles lors desquelles sont travaillés les objectifs des PIA ainsi que les objectifs du plan thérapeutique. Elles sont également tenues de mettre à jour ou de mettre en place les moyens de communication et de travailler ce domaine dès qu'une opportunité se présente.

Elles participent activement à la vie de l'école (marché d'hiver, petit déjeuners, marché de printemps, spectacle...), assistent aux réunions de parents, collaborent avec l'équipe en place, participent aux conseils de classe et aux réunions hebdomadaires. De plus, elles prennent contact avec des services extérieurs tels que le CRETH, le SUSA ou autres afin de pérenniser les apprentissages en dehors de l'école.

Enfin, en inclusion, la logopède accompagne également l'élève dans son groupe classe et réalise des séances individuelles.

2. Le kinésithérapeute

Nous avons 16 périodes consacrées à la kinésithérapeute au sein de notre établissement. Celle-ci prend en charge les élèves qui en ont besoin.

Elle explique un diagnostic et peut y apporter des informations (anamnèse médicale, observations des difficultés, de la posture, relation avec les médecins et les centres (CRF*, CIRICU*).

Elle améliore l'autonomie lors de séances individuelles ou en classe avec des techniques spécifiques en fonction de la pathologie et / ou de la difficulté rencontrée. Elle tâche également d'améliorer le bien-être, les compétences motrices globales et fines, l'autonomie, la capacité de concentration des élèves qu'elle prend en charge.

Elle transmet les informations nécessaires (sous réserve du respect du secret médical). Elle les sollicite pour aider les élèves à reproduire des gestes chez lui ou à pratiquer une activité physique à l'extérieur en cas de besoin.

L'école dispose de 2 espaces destinés au Snoezelen* qui permettent aux enfants de se relaxer, se détendre et d'établir des moments de contact privilégiés avec les adultes et, bien souvent, la kinésithérapeute.

3. Les puéricultrices

Nous avons au sein de l'établissement 3 puéricultrices définitives et une puéricultrice APE.

Les deux classes maternelles bénéficient de l'aide d'une puéricultrice à temps plein.

Deux classes primaires de maturité 1 et 2 bénéficient chacune d'une puéricultrice à temps plein

Deux classes primaires de maturité 2 et 3 se partagent une puéricultrice à temps plein.

Selon un plan de travail bien établi quotidien et hebdomadaire, elles assurent les soins d'hygiène et de confort ; organisent les repas et les temps de repos.

Après s'être informées du dossier médical de chaque enfant qu'elles ont en charge, elles veillent à la santé et à la sécurité de ces enfants : réalisation des soins et administration de médicaments*, utilisation de la trousse de secours et premiers gestes de soins.

Elles aident à l'éducation des élèves et les stimulent afin d'améliorer leur socialisation. Elles observent l'enfant dans sa

globalité (autonomie, éveil, participation, développement psychomoteur, comportement...).

Elles établissent une relation privilégiée avec l'enfant et communiquent avec la famille de celui-ci.

Tout comme les enseignants, elles respectent la déontologie, participent à l'élaboration des PIA et des conseils de classe
*Voir circulaire n°4888 du 20/06/2014 page 2 Soins et prises de médicaments pour les élèves accueillis en enseignement ordinaire et en enseignement spécialisé.

Une éducatrice à temps plein est attachée à une classe primaire de maturité 4 mais peut intervenir dans d'autres classes quand cela est nécessaire. Elle observe l'élève dans son élément de vie, dans sa classe face au travail et en récréation. Elle participe à l'élaboration des PIA, aux conseils de classe et au travail collaboratif et rédige aussi, en collaboration avec les enseignants, des contrats de comportement. Elle coordonne les différentes informations et les fait circuler au niveau de l'école.

Elle met en place des projets (sécurité routière, l'hygiène, la violence...) et organise les récréations en proposant des jeux. Elle s'occupe également de la gestion des repas chauds.

Le travail dans l'enseignement spécialisé consiste en une perpétuelle adaptation ainsi certaines thématiques de cet état des lieux sont transversales.

En ce qui concerne les dispositifs d'adaptation et d'encadrement spécifiques, il est important de souligner que nous mettons en place :

- Une organisation des espaces aux fonctions spécifiques, identifiables par les élèves.
- Un système d'horaire individuel, employé par l'élève lors de chaque transition d'activités et adapté à son niveau de compréhension.
- Un système de communication alternatif individuel lorsque l'élève ne maîtrise pas la langue de manière fonctionnelle et une utilisation de repères visuels.
- Des pédagogies adaptées nécessaires pour faciliter les apprentissages.
- La méthode TEACCH* et la méthode ABA* pour faciliter les apprentissages.

Pour favoriser la communication et enrichir le lexique des élèves, des moyens de communication alternatifs sont proposés pour les enfants n'ayant pas accès au langage.

- Le système de communication par échange d'images PECS*, ce système de communication utilise des pictogrammes représentant des objets, personnes ou actions de la vie quotidienne de l'enfant autiste, accompagnés du ou des mots correspondant à l'illustration.

- L'utilisation de l'application « Go talk* » est une aide vocale portable sur support numérique.

- SNAP est une application d'aide à la communication utilisant principalement des symboles sur support numérique.

- La méthode gestuelle SESAME* soutient la communication en utilisant le geste comme moyen de compréhension de la langue parlée et comme moyen d'expression.

Il est également possible de mettre en place des aménagements spécifiques pour certains enfants ayant des difficultés motrices importantes.

On propose l'utilisation de tablettes pour remplacer l'écriture manuelle (application Notability), ainsi que l'utilisation des ordinateurs.

La collaboration avec des « traducteurs ou traductrices » peut être possible pour aider certains enfants ou leurs parents à communiquer dans leur langue natale quand ils ne savent pas le faire en français.

Pour revenir à l'importance des dispositifs d'aménagement et d'encadrement, les notions de temporalité et de structuration spatiale sont très importantes au quotidien. Pour ce faire, il est important de mettre en place un horaire simplifié (à l'aide d'images, de pictogrammes en plus du langage écrit) pour permettre aux enfants de mieux comprendre le déroulement de leur journée.

Afin de stimuler l'autonomie des enfants, ils ont à leur disposition de la vaisselle ergonomique.

Dans certains cas de figure, les élèves peuvent être orientés dans l'enseignement ordinaire avec un projet d'intégration afin de leur permettre un enseignement adapté à l'aide d'aménagements raisonnables.

Organisation 3X par an de conseil de classe avec le PMS afin de mettre en oeuvre et d'ajuster des objectifs.

Implantations

4113, 4117, 10523, 10526, 11034

Libellé

Périodes complémentaires

Saisie terminée

Non

Description

Pour les implantations à visée inclusive, nous bénéficions d'un mi-temps complémentaire par implantation. Ces mi-temps permettent la mise en place d'une coordination. Celle-ci a pour rôle de faire le lien entre les différents intervenants

(parents, direction ordinaire et spécialisée, enseignants, PMS, PSE et les partenaires externes). Elle est également présente dans la classe afin d'organiser et d'encadrer les périodes d'accrochage scolaire. La coordination devient une ressource auprès du personnel, elle crée des référentiels et organise des séances d'information pour les membres du personnel mais également pour les élèves de l'école ordinaire. La fédération Wallonie-Bruxelles nous a octroyé un temps-plein enseignant primaire (dérogation 0.25% aux normes d'encadrement). Ce temps-plein est partagé entre les différentes implantations à visée inclusive afin d'encadrer les élèves en accrochage et réaliser des activités éducatives en classe.

Périodes covid octroyées:

- A. Renard, 2P pour l'accompagnement d'élèves hors classe (MEI, remédiation) ainsi qu'au sein de la classe pour les pédagogies adaptées (co-enseignement). Les élèves de maturité III et IV bénéficient d'un suivi spécifique afin d'améliorer leur communication qu'elle soit verbale et/ou alternative par échanges d'image.
- Implantation à visée inclusive Faimés, 2P pour l'accompagnement d'élèves hors classe (MEI, remédiation) ainsi qu'au sein de la classe pour les pédagogies adaptées (co-enseignement). Les élèves de maturité II, III et IV bénéficient d'un suivi personnalisé pour soutenir l'élève lors des temps d'accrochage dans les classes de l'ordinaire.
- Implantation à visée inclusive Les Rivageois, 2P pour l'accompagnement d'élèves au sein de la classe pour les pédagogies adaptées (co-enseignement). Les élèves de maturité II, III et IV bénéficient d'un soutien spécifique afin d'améliorer leur communication en utilisant des moyens de communication alternatifs et/ou augmentatifs.

Implantations

4113, 10523, 10526, 11034

Les aménagements raisonnables et l'intégration

Libellé

Aménagement pédagogies adaptées.

Saisie terminée

Non

Description

Un glossaire est en annexe afin de s'y référer lors de la lecture du PDP. Une astérisque est indiquée à côté des mots concernés.

Chaque classe, accueillant des élèves à pédagogie adaptée, est structurée dans l'espace et comporte un coin loisirs quand la grandeur du local le permet, une table collective ainsi que des coins individuels.

La table collective est utilisée pour les activités de groupe ainsi que pour les repas, l'enseignante dispose toujours des sets sur la table afin que les élèves puissent dissocier ces deux moments.

Des horaires individuels sont établis pour les enfants. Les pictogrammes sont différents selon la maturité des enfants (photos des personnes ou des lieux, pictogrammes, écriture). Les horaires peuvent également être collectifs en fonction de la maturité et du lieu d'accueil des enfants.

L'enseignante met en place un système de travail qui diffère d'un élève à l'autre. En effet, il y a plusieurs activités à réaliser et ils fonctionnent avec différents symboles (chiffres, schèmes, formes, ...). Les activités sont préalablement placées dans des paniers, l'enfant suit son système de travail et est valorisé par un renforcement positif de son choix.

Le coin loisir se compose d'un coin doux, il y a également des jeux à disposition qui sont triés dans des bacs étiquetés (photos). Cet endroit est accessible à tous moments de la journée en fonction de leur besoin.

Le matériel scolaire mis à disposition est également rangé et étiqueté afin de rendre les élèves autonomes. Chaque élève a une place visuellement bien définie au coin travail, à la table collective et aux porte-manteaux.

Mise en place de contrat ABA*. Il s'agit d'un outil visuel qui renforce la motivation au travail. C'est un système de jetons évolutif qui aboutit à un renforcement et qui permet à l'élève de se repérer dans sa tâche.

Utilisation de la communication alternative et augmentative par le biais de différents outils tels que le PECS*, Go Talk*, SNAP, méthode Sésame* (voir thème 1) via différents supports classeur de communication, tablette numérique et tableaux de langage assisté (TLA*).

Nous disposons également de matériel plus adapté et/ou ergonomique en fonction des besoins des enfants :

- matériel scolaire : ciseaux doubles, casques antibruit, time-timer*, horloge, sablier, jetons, réglettes, boulier, bacs de tri, crayons triangulaires, marqueurs très épais pour une meilleure prise en main, utilisation de « cachets » pour écrire des mots, lettres aimantées, ...
- matériel pour les repas : assiettes ventouses, couverts adaptés, gobelets avec becs de canard ;
- mobilier adapté : banc scolaire (inclinaison, hauteur, chambre à air fixée pour permettre à l'enfant de toucher avec ses pieds, de bouger, de canaliser son énergie), clavier d'ordinateur adapté avec un code/couleur.

L'école est également équipée de deux snoezelen* composés d'un bac à boules, un matelas d'eau, des lumières tamisées, des fibres optiques, des miroirs, des lampes laves, des objets tactiles, des lecteurs CD, des poufs, des coussins, des projecteurs lumineux. Tout ce matériel stimule les 5 sens et la proprioception (perception, consciente ou non, de la position des différentes parties du corps).

Les élèves sont encadrés par des enseignants, des logopèdes et une kinésithérapeute qui travaillent avec eux au sein de la classe ou en prise en charge individuelle. Parfois, les agents paramédicaux et les MAE accompagnent l'enfant dans le groupe classe et adaptent les apprentissages des élèves et à l'inverse, ils réalisent parfois des prises en charge individuelles.

Nous adaptons les activités proposées : limitation du nombre d'exercices sur la feuille, agrandissement de certaines

parties, fluidité et lisibilité adaptées (police, taille de caractère, interligne, pas de recto-verso...). Nous tentons de travailler aux travers de tous les canaux d'apprentissage. Nous proposons également d'autres supports pour réaliser les exercices tels que les claviers d'ordinateur et l'application Notability pour les élèves qui éprouvent des difficultés pour écrire.

Pour la compréhension des consignes, nous soutenons la consigne orale par du visuel (gestes, pictogrammes, images), nous octroyons du temps supplémentaire, nous proposons une consigne à la fois. Avant chaque apprentissage, nous faisons un bref rappel de ce qui a été vu préalablement.

Nous adaptons les bulletins en fonction de la maturité de l'enfant (bonhommes, photos des activités, description de la vie en classe...).

Nous organisons différemment les apprentissages selon le rythme des élèves. Nous respectons le rythme de chacun et nous leur fournissons plus ou moins de travail selon leurs capacités attentionnelles. Pour les enfants ayant des difficultés de concentration, nous limitons les distracteurs et nous mettons en place des panneaux séparateurs.

Dans les classes inclusives, les élèves bénéficient d'un accompagnement important et selon leurs possibilités, ils poursuivent leurs apprentissages au sein des classes ordinaires.

Les élèves participent aux leçons dans les classes ordinaires chaque matinée moyennant un travail adapté. Par exemple, du temps supplémentaire leur est accordé pour réaliser les différentes tâches demandées, les consignes sont réexpliquées, les supports adaptés (couleurs, police d'écriture, interligne, espacement des lettres...) la quantité de travail est réduite, les tâches simplifiées et les élèves bénéficient de soutien durant les tâches à exécuter : aide au niveau de la concentration, dictée à l'adulte, ...

Les après-midis, les élèves travaillent au sein des classes inclusives, qui possèdent les mêmes caractéristiques que les classes de l'enseignement spécialisé de type 2.

Ils effectuent un travail personnalisé en fonction de leurs besoins et de leurs compétences et ont aussi des moments de remédiation ou de préparation aux futures leçons qu'ils découvriront dans la classe ordinaire.

Chacun des élèves possède un journal de classe adapté qui fait également office de cahier de communication pour les différents intervenants et les parents.

Le travail de la communication alternative tient une place importante dans les apprentissages. Certains élèves possèdent un classeur ou une tablette de communication et un TLA* est affiché dans la cour de récréation afin de permettre aux élèves de communiquer sans leur classeur ou tablette.

Une logopède accompagne l'élève dans son groupe classe et réalise des séances individuelles. Celle-ci met en place un horaire individuel adapté dans la classe ordinaire et dans la classe inclusive. Elle s'occupe essentiellement de la mise en place des moyens de communication alternatif .

Nous travaillons également en intégration avec des élèves dans l'enseignement ordinaire. Nous mettons en place un horaire individuel adapté, un cahier de communication accessible aux différents intervenants et aux parents. Nous utilisons des pictogrammes et des photos. Nous guidons les gestes moteurs des enfants selon leurs besoins. Nous travaillons la communication alternative et mettons en place des classeurs de communication, des TLA*, des applications de communication sur tablette.

En collaboration avec la titulaire de classe, nous instaurons un coin doux au sein de la classe inspirée de la méthode TEACCH*, nous travaillons les apprentissages en passant systématiquement par des supports visuels, par du concret et de la manipulation. Nous proposons également un ordinateur ou une tablette pour les élèves ayant des difficultés d'écriture. L'agent en intégration et l'institutrice collaborent afin d'adapter les matières à prévoir. En début d'année, nous sensibilisons la classe, l'école et l'entourage sur la différence afin de rassurer, d'informer et d'adapter au mieux l'environnement de l'enfant. Nous réalisons du matériel pour l'enfant : planches de communication, système de travail personnalisé, petites activités sous forme de jeux. Nous proposons du matériel scolaire adapté : time-timer*, ciseaux double, crayons triangulaires, casque antibruit, jetons,

Une logopède peut également accompagner l'élève. Elle suit l'enfant en classe et adapte son environnement et ses dispositifs scolaires. Elle centralise également les informations reçues des différents intervenants qui gravitent autour de l'élève. Elle réalise un PIA en ligne pour l'élève qu'elle ajuste au fur et à mesure de l'année. Elle met à disposition des outils (horaire, classeur de communication, coin TEACCH, matériel scolaire adapté...) et clarifie au mieux le système scolaire de l'enfant (photo à sa place/porte-manteau, consignes simplifiées, canalisation de l'attention...). Elle collabore et

conseille l'équipe éducative et participe aux réunions trimestrielles de conseil de classe.

En cas de besoin, une logopède se déplace afin de réaliser la passation du COMVOOR*.

Stratégies de rentrée

Nous sommes attentifs à permettre l'accès aux ressources en ligne ainsi qu'aux ressources numériques aux élèves (logiciel éducatif, sites avec des activités d'éveil, des documentaires sur des sujets vus en classe...). Ces actions ont pour objectif de familiariser les élèves avec le monde virtuel et les amener à développer une autonomie plus importante. Les ressources numériques sont choisies en fonction de la maturité des élèves.

Nous avons mené une enquête auprès des parents afin de mieux cerner les besoins matériels et organisationnels des apprentissages. Ainsi, nous sommes immergés dans la réalité matérielle à laquelle les parents sont confrontés. Nous tentons de nous adapter au cas par cas.

Nous avons prévu une liste d'activités/de jeux avec le matériel approprié aux élèves à maturité 1. Ce matériel est à disposition des parents et peut être transporté à la maison.

Implantations

4113, 4117, 10523, 10526, 11034

Libellé

Volonté et engagement du PO en matière d'aménagements raisonnables.

Saisie terminée

Non

Description

Dans le cadre de la prise en charge des difficultés des élèves et de la volonté de soutenir chacun d'eux dans son métier d'apprenant, le PO de la Ville de Liège s'est fermement engagé depuis l'année 2018-2019 à favoriser l'aménagement plus optimal de ses classes.

En s'appuyant sur le décret du 7 décembre 2017 relatif aux aménagements raisonnables à destination des élèves à besoins spécifiques et sur les décisions pédagogiques prises par les équipes éducatives des écoles du PO de la Ville de Liège lors de journées de formation, des pistes concrètes ont été dégagées.

Depuis le 1^{er} septembre 2019, l'ensemble des écoles fondamentales ordinaires et spécialisées (dans la mesure des spécificités des types d'école) s'engagent à mettre en place les aménagements suivants qu'elles considèrent comme étant nécessaires à l'épanouissement de tous ses élèves sans distinction.

Quatre chantiers sont prioritairement visés par ces aménagements : la conception de supports soutenant (utilisation de police d'écriture inclusive, forme standardisée de certains documents, structuration des supports...), l'élaboration d'évaluations cohérentes et justes (assurer un lien pédagogique entre les situations exercées en classe et les situations évaluées, réflexion sur les consignes, distinction entre le fond et la forme, adaptation spécifique à envisager...), l'instauration d'un climat relationnel positif (marque de respect et de confiance envers les élèves, reconnaissance des progrès, favorisation du renforcement positif, instauration d'un cadre de fonctionnement clair et discuté avec les élèves...) et l'organisation claire du temps, de l'espace et des outils de la classe permettant l'accroche de tous les enfants (proposition d'outils d'adaptation à tous, outils de « remise en ordre », flexibilité de l'aménagement de la classe).

Au-delà de ces aménagements universels, qui font l'objet d'une charte interne au PO, les enseignants sont ouverts aux demandes des parents et s'engagent à mettre en place des aménagements plus spécifiques (comme par exemple des outils proposés aux élèves en intégration) à certains élèves pour lesquels les aménagements universels ne suffisent pas.

Implantations

4113, 4117, 10523, 10526, 11034

Liste des pièces jointes :

- Circulaire n°22 - Charte aménagements - approche universelle 21-22.pdf

Libellé

Intégration

Saisie terminée

Non

Description

Au sein du PO de la Ville, les intégrations sont gérées par une cellule de coordination qui assure une organisation collective la plus cohérente possible des enfants suivis au sein des écoles. Cette coordination limite le nombre d'intervenants différents au sein des classes et favorise ainsi une meilleure collaboration entre les titulaires de l'ordinaire et les accompagnateurs de l'intégration. La limitation du nombre d'intervenants différents au sein des classes favorise les pratiques collaboratives entre adultes et même le co-enseignement à certains moments. Cette dynamique permet aussi de soutenir d'autres élèves en difficulté au sein des classes en favorisant des pratiques pédagogiques plus inclusives. L'école accompagne cette année 10 élèves en intégration relevant du type 2. Les dispositions mises en œuvre dans les classes sont envisagées et réévaluées lors de chaque conseil de classe. Les accompagnateurs en intégration proposent des outils, adaptent des supports, animent des séquences de remédiation, mettent en œuvre des outils de différenciation. Lorsqu'ils ne sont pas présents au côté de l'élève, l'enseignant titulaire peut s'emparer de ces outils et supports pour différencier ses pratiques.

Implantations

4113

L'orientation des élèves

Libellé

Processus d'orientation.

Saisie terminée

Non

Description

Toute l'équipe éducative rédige un PIA* pour chaque enfant de l'école. Ce PIA* suit l'enfant tout au long de sa scolarité, et permet le continuum avec l'enseignement secondaire. Il est adapté pour les enfants sortants en tenant compte des objectifs du secondaire.

Le Centre PMS* participe au même titre que la direction et que l'équipe pédagogique aux conseils de classe trimestriels afin de veiller au suivi optimal de l'enfant : réfléchir aux mesures à prendre, adapter les objectifs de travail, prendre les décisions de changement de classe ou non.

Le CPMS* fait également passer des évaluations intellectuelles, pédagogiques et affectives (tests de QI, évaluation des prérequis scolaires,) dans le but d'orienter les enfants vers le type d'enseignement qui leur convient en fonction de leurs besoins spécifiques (protocole justificatif).

L'équipe éducative de l'école Joëlle Robins prend contact avec certains centres spécialisés :

Le CRETH* prête des tablettes de communication, forme les enseignants et parents à la mise en place concrète d'une Communication Alternative et Augmentée. Après la durée de prêt qui peut être de durée variable, il émet un avis favorable ou non à l'AVIQ pour l'obtention d'une tablette de communication pour l'enfant concerné. Cet outil est un outil important qui suivra l'enfant tout au long de sa scolarité.

Le CRAL* (Centre de Ressources Autisme Liège) qui dépiste de manière précoce les troubles du spectre de l'autisme et collabore avec des services de prise en charge extérieurs afin d'échanger à propos du diagnostic, du projet et des difficultés rencontrées.

Le SUSAS* Centre de Référence pour les Troubles du Spectre Autistique est spécialisé dans le diagnostic et l'évaluation de l'autisme et des syndromes associés.

Ce Centre offre aux personnes présentant ou susceptibles de présenter un Trouble du Spectre Autistique, un bilan diagnostique et fonctionnel le plus complet possible et coordonne les interventions adéquates, en collaboration avec les professionnels de proximité (médecins, milieux d'accueil, thérapeutes, logopèdes, psychomotriciens, écoles, Centres de Réadaptation Ambulatoires, CPMS*...).

Ces interventions sont réalisées en étroite collaboration avec les Centres Hospitaliers Régionaux et Universitaires ainsi qu'avec l'ensemble des intervenants du réseau.

Les élèves sont orientés vers un enseignement type 2 suite à un bilan réalisé par un Centre PMS ou un Service habilité à orienter et en accord avec les parents. Le service orienteur devra alors fournir une attestation d'orientation et un protocole justificatif.

Une fois inscrit dans l'enseignement de type deux, des évaluations ou observations peuvent conclure à un besoin de réorientation pour certains élèves. C'est alors le CPMS spécialisé attaché à l'école qui rédige un avis motivé de changement de type avec les modifications adhoc sur l'attestation d'orientation ou un avis de retour vers l'ordinaire.

Implantations

4113, 4117, 10523, 10526, 11034

L'éducation à la citoyenneté, la santé, aux médias, à l'environnement

Libellé

Education à l'environnement

Saisie terminée

Non

Description

Tri des déchets, recyclage

Les parents ainsi que les différents acteurs de l'équipe sont sensibilisés de diverses manières au problème du gaspillage. Pour réduire notre consommation de papier, nous avons installé des bacs pour récupérer les feuilles de brouillon dans les classes et proposé aux élèves de s'en servir.

La direction transmet certains documents aux parents et aux membres du personnel par mail.

Nous veillons à réutiliser le matériel scolaire, les fardes et les cahiers des classes encore en bon état d'une année à une autre. Nous sensibilisons nos élèves au respect des espaces verts qui existent dans et autour de notre école.

Nous faisons une liste de nos besoins pour l'année suivante et nous n'achetons que ce qui est nécessaire.

Nous favorisons l'utilisation des poubelles adéquates pour le tri sélectif :

tout venant, papier-cartons PMC, déchets organiques.

Si nécessaire, les élèves bénéficient physiquement et/ou verbalement de l'aide de l'adulte.

Des supports visuels (étiquettes) sont placés sur les poubelles.

Certaines classes de primaire ont eu l'opportunité de visiter le recyparc, des animations diverses à propos du tri ont été proposées.

Le PSE vient sur demande de l'école réaliser des animations sur divers sujets de santé tel que le brossage des dents, l'hygiène corporelle,...

Ces thématiques peuvent être complexes à aborder avec certains de nos élèves.

Implantations

4113, 4117, 10523, 10526, 11034

La prévention et la prise en charge des discriminations et violences

Libellé

Projets relatifs au vivre ensemble.

Saisie terminée

Non

Description

Nos projets

Nous portons plusieurs projets afin de lutter contre les discriminations et les violences au sein de l'école :

A) Mise en place de projets sur les émotions, les sentiments avec certaines classes.

- Formation de certains enseignants sur la gestion des émotions.
- Travail de conscientisation au départ de contes adaptés.
- Mise en place d'un coin « doux » pour permettre la relaxation et le repos.
- Utilisation de jeux de société basés sur l'expression des sentiments.
- Utilisation d'un cahier ou de fiches : « mon humeur du jour ». Outils de gestion de colère (volcans des émotions, snoezelen*, sac de frappe).
- Réalisation de jeux de rôles permettant aux enfants de vivre certaines situations et d'apprendre à agir de façon adéquate.
- Collaboration avec un planning familial pour parler de la vie en groupe, de la puberté, du respect de chacun, de l'éducation affective et sexuelle, du passage en secondaire.
- Mise en place de collaboration avec CPMS*, PSE, SAIL, SUSAS*, CRAL* afin d'aider au mieux les parents et leurs enfants.

B) Participation au projet « 8 mai » en 2017 et 2018

Les 2 projets réalisés ont porté sur la solidarité au départ de chants. Ils ont été réalisés avec une classe de l'enseignement ordinaire.

C) Projet « Bien-être dans la cour »

- Aménagement des récréations (horaires adapté, jeux organisés par le personnel pendant les récréations...)
- Mise à disposition de matériel afin d'occuper les enfants : vélos, ballons, trottinettes, ...

D) Projet « Relaxation » / activités calmes.

- Relaxation grâce à des musiques relaxantes ou utilisation du livre et du CD « Calme et attentif comme une grenouille ».
- Utilisation des méthodes suivantes : Brain Gym, méthode Félicitée pour apaiser les enfants.
- Des activités calmes sont réalisées : asinothérapie et utilisation de l'airtramp (sur lequel les enfants peuvent se défouler mais aussi s'apaiser grâce à des activités de relaxation).

E) Projet « Vie de classe »

- Mise en place de « Conseils de classes » entre enfants dans certaines classes. Mise en place d'entretiens familiaux, de débats...
- Réalisation de jeux de coopération et de collaboration afin de souder le groupe classe et de favoriser l'entraide.
- Mise en place de la pédagogie du projet qui implique, soude et motive les enfants.
- Création et utilisation de chartes de vie en classe avec une continuité entre les classes par rapport aux pictogrammes utilisés.
- Ces chartes sont mises en place avec l'aide des enfants dans certaines classes et toujours sous forme visuelle (pictogrammes « bons comportements » « mauvais comportements »).
- Organisation de la gestion de l'espace (panneaux de séparation, coins « travail ») afin de permettre à tous les enfants d'avoir un espace individuel bien défini et sécurisant pour eux.

Implantations

4113, 4117, 10523, 10526, 11034

L'insertion des outils numériques

Libellé

Projet numérique

Saisie terminée

Non

Description

Un glossaire est en annexe afin de s'y référer lors de la lecture du PDP. Une astérisque est indiquée à côté des mots concernés.

Nous travaillons avec des tablettes numériques dans l'école. Nous avons actuellement 40 tablettes qui sont divisées en deux parties bien distinctes. Ces tablettes sont utilisées dans toutes les classes maternelles et primaires. Nous avons des tablettes dites d'apprentissage (25) et des tablettes de communication. Les classes à visée inclusive bénéficient également de plusieurs tablettes numériques.

Les tablettes d'apprentissage sont mises en place de manière régulière dans l'horaire des élèves. En effet, ceux-ci bénéficient de 4 périodes par semaine d'utilisation numérique. Ces tablettes sont constituées de plus de 175 applications pédagogiques. Ces applications sont classées par thème. Nous avons actuellement 15 thèmes représentés tel que les mathématiques, la structuration spatiale, la structuration temporelle, le vocabulaire, le graphisme, le langage écrit, la vie quotidienne, la mémoire, la musique, le dessin, les histoires/livres, les jeux, la communication, la photographie et les pluridisciplinaires.

Principales compétences développées au travers de nos objectifs numériques :

1. Développer les compétences transversales reprises dans le programme du CECP :

- interagir avec son environnement social (communiquer) ;
- résoudre des problèmes ;
- gérer son fonctionnement et ses apprentissages ;
- faire preuve de curiosité intellectuelle ;
- se prendre en charge ;
- dialoguer, écouter, laisser s'exprimer.

2. Développer des compétences disciplinaires :

- susciter la production verbale ;
- développer des moyens de communication alternatifs pour l'expression des principaux besoins et sentiments ;
- enrichir le stock lexical à l'aide de supports verbaux et visuels ;
- travailler sur la construction syntaxique ;
- renforcer la coordination visuomotrice et grapho-motrice.

Ces objectifs sont évidemment réfléchis en équipe pour que la tablette numérique d'apprentissage réponde le plus possible aux besoins des élèves. Lors des périodes d'activités numériques, nous différencions également le matériel en offrant à certains élèves s'ils en ont besoin des stylets et des casques audio.

Nous utilisons également des tablettes de communication qui sont propres à chaque enfant. Pour ce faire, nous utilisons 3 applications différentes qui offrent diverses possibilités en fonction des compétences communicationnelles de chaque élève.

Dans un souci de continuité pédagogique, nous collaborons avec le CRETH* (Centre de Ressource et d'Evaluation des Technologies pour les personnes Handicapées). En effet, nous faisons appel à eux pour mettre en place un système de communication alternatif high-tech (IPAD) à la maison et à l'école. Le CRETH* collabore également directement avec les parents et l'école pour aider à mettre en place du matériel numérique adapté à des élèves qui présentent des troubles d'apprentissage. Ainsi, nous utilisons des ordinateurs afin d'aider des élèves avec des troubles dyspraxiques ainsi que des tablettes munies d'applications de prises de notes simples et des correcteurs automatiques.

Afin d'améliorer notre équipement numérique, nous remettons des projets numériques à divers organismes. En effet, nous avons formulé plusieurs projets à la Fédération Wallonie-Bruxelles dans le cadre de l'appel à projets «Ecole numérique». Nous proposons également plusieurs projets numériques à la Loterie Nationale qui nous a offert plusieurs fois son soutien.

Dans le cadre des classes inclusives et des intégrations, nous utilisons également le site «instit-info». Ce site permet de centraliser le PIA* de l'élève. C'est un outil qui accompagne les différents intervenants qui gravitent autour de l'élève. Il se

compose de la fiche signalétique de l'élève, du parcours scolaire, des projets personnels, des ressources, des difficultés et des objectifs et les aménagements raisonnables. Les intervenants ont un accès personnalisé à ce PIA*. Il est également possible d'exporter certaines fiches afin de pouvoir les imprimer.

La direction utilise également la plateforme informatique CREOS. Celle-ci a pour objectifs de faciliter la gestion d'un grand nombre de documents administratifs, de répondre aux besoins d'outils de contrôle, de statistiques, de classements. Elle permet à la direction la gestion des dossiers des élèves et des enseignants de l'école. Elle permet également aux pouvoirs organisateurs de gérer le personnel enseignant et d'avoir une visibilité des informations des différents établissements sous sa tutelle.

Sont reprises les fonctions suivantes :

- Gestion des élèves
 - o Fiche signalétique
 - o Impression de listes, de documents déjà prêts ou à élaborer selon vos critères pour la Fédération Wallonie-Bruxelles...

- Gestion des enseignants
 - o Fiche signalétique
 - o Gestion des prestations et des absences
 - o Impression de documents officiels (annexes FWB)

- Gestion et centralisation au niveau PO
 - o Gestion des intérim
 - o Calcul de l'ancienneté
 - o Gestion du passage au statut prioritaire, à la nomination définitive...
 - o Création des annexes 50 et 51

Concernant la gestion scolaire, la plateforme CREOS intègre progressivement la gestion des formations et à la diffusion des ressources pédagogiques.

La direction utilise également les emails afin de communiquer les informations importantes et d'organiser certains événements avec le personnel éducatif de l'école. La très grande majorité du personnel communique en outre directement avec la direction par voie électronique.

Nous rencontrons des difficultés pour que le wifi soit étendu à chaque classe et que la puissance soit suffisante pour des usages multiples.

En ce qui concerne les parents, la communication par voie électronique est plus mince. En effet, nous n'avons pas encore toutes les adresses mails des parents ce qui restreint la possibilité d'échanger avec eux. De plus, une partie de ceux-ci n'ont simplement pas d'adresse mail. La direction tente cependant de collecter un maximum d'adresses mails parentales afin de correspondre davantage avec eux.

Stratégies de rentrée

Comme déjà dit plus haut, le numérique est évidemment un allié dans la période particulière que nous connaissons. Nous avons installé l'application « Classe Dojo ». Une enseignante est en charge de former les personnes ne connaissant pas l'application.

En cas de nouveau confinement, nous inviterons les parents à renvoyer les travaux réalisés par les élèves à l'enseignante soit par mail, par échanges postaux, par photos (via classe DOJO)

Nous sommes attentifs à permettre l'accès aux ressources en ligne ainsi qu'aux ressources numériques aux élèves (logiciel éducatif, sites avec des activités d'éveil, des documentaires sur des sujets vus en classe...). Ces actions ont pour objectif de familiariser les élèves avec le monde virtuel et les amener à développer une autonomie plus importante. Les ressources numériques sont choisies en fonction de la maturité des élèves.

Les conseils de classe ou autres réunions sont organisés par visioconférence (ZOOM). Ainsi, nous pourrions faire perdurer ce mode de communication si nous sommes à nouveau confinés.

Certains membres de l'équipe éducative ne maîtrisent pas assez les outils numériques. Nous l'avons constaté lors du confinement.

Implantations

4113, 4117, 10523, 10526, 11034

L'accueil et l'accompagnement des nouveaux enseignants

Libellé

Accueil des nouveaux intervenants.

Saisie terminée

Non

Description

Un glossaire est en annexe afin de s'y référer lors de la lecture du PDP. Une astérisque est indiquée à côté des mots concernés.

Nous prenons rarement le temps de faire visiter les 2 bâtiments de l'école mère et d'introduire le nouvel enseignant en le présentant individuellement à chaque membre du personnel.

Pour les autres implantations, la direction est rarement sur place et le nouvel agent est accueilli par ses collègues ou la direction de la Coursive ou des classes à visée inclusives ou par les coordinatrices si elles sont sur place pour les classes inclusive. La directrice de la Coursive n'est pas une pédagogue et la directrice de l'école ordinaire ne connaît pas toujours bien les pédagogies adaptées.

La direction invite les nouveaux enseignants à consulter les dossiers des élèves afin de mieux connaître leurs forces et leurs faiblesses sur base de documents médicaux, de leurs anamnèses, du protocole justificatif et des bilans logopédiques. Il n'est par contre pas systématique de pouvoir accompagner cette lecture. De plus, certains dossiers venant d'autres écoles sont difficiles à obtenir et/ou incomplets.

L'enseignante prend aussi connaissance du PIA en cours ou de celui de l'année scolaire précédente, quand celui-ci est accessible et complet.

La direction donne l'horaire au nouveau membre en expliquant aux mieux les spécificités.

Les documents tels que le projet d'établissement ainsi que le projet éducatif de la Ville de Liège sont également mis à la disposition des enseignants. La direction transmet également par mail les circulaires FWB et fait signer le règlement de travail ainsi que la circulaire de confidentialité.

La Ville de Liège propose aux directions d'effectuer une visite et un rapport après 15 jours, 1 mois, 3 mois. Mais, il est bien évident que la direction se rend dans les classes selon ses possibilités. Lorsque les visites ont lieu, la direction prodigue aide et conseils et réalise un accompagnement pédagogique.

Si possible, la direction propose des formations liées aux besoins spécifiques des élèves afin de les aider à aborder leur classe de façon optimale (formation TEACCH*, ABA*, PECS*, snoezelen*, etc.)

Cette possibilité dépend de la longueur de l'intérim, des sujets des formations disponibles, du nombre de places restant dans les groupes à ce moment-là...

La sensibilisation aux différentes méthodes est complexe et requiert une assimilation théorique importante. L'appropriation des concepts et procédures pédagogiques prend du temps et l'intérim est parfois trop court pour permettre un réel apprentissage. Nous sommes bien conscients que des lacunes subsistent dans cette thématique.

Stratégies de rentrée :

Nous avons décidé de centraliser des fiches infos recensant diverses informations telles que les habitudes alimentaires, l'hygiène, le niveau d'autonomie, les difficultés et les ressources de l'élève. Ainsi, n'importe quel membre de l'équipe éducative peut consulter ces fiches sur le drive en cas de confinement

Une enseignante s'est proposée pour former les membres de l'équipe éducative à l'utilisation de l'application classe DOJO ainsi qu'aux parents désireux d'en apprendre davantage.

Implantations

4113, 4117, 10523, 10526, 11034

Le partenariat et la collaboration avec les parents

Libellé

Association de parents et collaboration équipe-parents.

Saisie terminée

Non

Description

• Une association de parents sous forme d'ASBL a été créée au sein de l'école en septembre 2015. Elle comprend un président, un secrétaire et un trésorier.

Les membres de l'AP sont uniquement des parents de l'école mère.

C'est principalement la direction qui organise les réunions de l'association de parents.

L'association de parents est peu active. Un lien de confiance entre la direction et l'association de parents s'est établie.

L'équipe connaît peu l'AP et n'incite pas toujours les parents à y participer.

La direction prend en charge les démarches administratives pour les différentes festivités de l'école (assurance, occupation de locaux,) avec l'aide de l'AP.

L'équipe éducative participe activement lors des différentes activités. Les parents ont plus de difficultés à y participer vu les difficultés très spécifiques de leurs enfants. Cela implique qu'ils ne connaissent pas tous les acteurs autour de l'éducation de leur enfant.

• Lors des conseils de participation, l'association de parents, l'inspection de tutelle, certains membres de l'équipe éducative, la direction se réunissent pour :

- consulter et approuver le rapport d'activité et le projet d'établissement ;

- échanger, réfléchir et construire différents projets afin de rassembler les parents et l'équipe éducative.

- réfléchir sur la participation des différents partenaires aux frais des excursions, classes de dépaysement.

En ce qui concerne la communication avec les parents, celle-ci s'établit soit en contact direct en début et/ou fin de journée, soit par l'échange de mots manuscrits dans le journal de classe de l'élève ou encore par voie électronique. Nous constatons des différences d'utilisation de ces moyens par les parents.

Des réunions de parents individuelles sont également programmées trimestriellement. Il s'agit d'un moment d'échange sur le fonctionnement de la classe, sur les comportements de l'enfant, les difficultés rencontrées, les compétences travaillées et l'évolution observée. La participation et l'investissement à ces réunions ne sont pas les mêmes pour tous les parents.

Stratégies de rentrée :

Comme évoqué plus haut, plusieurs actions ont été mises en place pour continuer à communiquer avec les parents durant le confinement : outils informatiques, échanges téléphoniques et mails, visioconférence, mise à disposition de matériel, etc. Nous remarquons toutefois des difficultés de la part des parents dans l'utilisation de ces moyens numériques.

Quant à l'association de parents, elle a levé des fonds afin de financer des timbres pour les envois postaux.

Pour la Coursive, la collaboration avec les éducateurs est à souligner. L'équipe participe à une réunion pluridisciplinaire une fois par semaine.

Implantations

10523, 4117, 4113, 10526, 11034

L'apprentissage et l'accès à la culture et à la lecture

Libellé

Ouverture au monde culturel et la lecture.

Saisie terminée

Non

Description

1. Nous tentons d'amener nos actions dans dans la vie de la société. Nous développons au mieux la culture générale en abordant les matières scolaires avec une pédagogie par thèmes (Noël, différentes saisons, marché d'hiver carnaval, ...)
2. Certaines classes utilisent systématiquement des contes pour aborder les thèmes étudiés en classe.
3. Collaboration avec la bibliothèque communale qui organise des séances «heure du conte» de manière mensuelle dans toutes les classes de l'établissement. Les albums choisis par la bibliothécaire sont en rapport avec les thèmes étudiés en classe ou en rapport avec les évènements de l'année.
4. Les enfants disposent librement d'une bibliothèque de classe (dans chaque classe). Dans certaines classes de primaire, ils peuvent reprendre les livres à la maison.
5. Participation annuelle de plusieurs classes primaires au concours « La petite fureur de lire » organisé par la FWB et réalisation de projets à propos de livres proposés par la FWB.
Le concours "La Petite Fureur" est un concours littéraire de la Fédération Wallonie- Bruxelles, coordonné par le WOLF, s'adressant aux enfants.

Ce concours poursuit plusieurs objectifs.

- Le premier vise à susciter le plaisir de la lecture chez les enfants en leur proposant une sélection de livres différents tant par leur style que par leur forme.
- Le second est de mieux faire connaître nos auteurs et illustrateurs : les livres présentés sont réalisés par des artistes de chez nous. Ce sont eux qui sélectionnent les textes et dessins, et qui remettent les cadeaux aux lauréats lors de la remise des prix organisée dans le cadre de la Foire du Livre de Bruxelles.
- Le troisième objectif est de développer la créativité des enfants.
Les titres retenus ne sont pas liés à l'actualité éditoriale. Il s'agit de faire découvrir aux enfants un patrimoine riche des créations antérieures, et qui se diversifie au fil des années.

6. Visite de musées (par ex. : le musée de la Boverie) et animations artistiques consécutives à la visite et en fonction des artistes exposés puis étudiés.
Réalizations artistiques " à la façon de " Mondrian, Picasso...

7. Les classes maternelles et primaires visitent l'aquarium Dubuisson à Liège annuellement.

8. Activités organisées en collaboration avec les «Jeunesses musicales» hebdomadairement pour tous les enfants de l'école.

Les Jeunesses Musicales ont pour première mission de contribuer à l'initiation de tous les publics à toutes les musiques. L'objectif est ainsi de développer une écoute, une pratique musicale qui laisse place à la découverte, à la créativité et au plaisir en favorisant l'épanouissement de chacun, en lui offrant une palette d'outils d'expression et de créativité.

Chansons, comptines, rondes, danses, rythmes, ...

En plus d'éveiller les enfants au monde sensible et sonore qui les entoure, ces ateliers réguliers installent chez l'enfant des habitudes d'écoute et participent au développement du langage, de la coordination motrice, de la mémoire et de bien d'autres fonctions cognitives. L'apprentissage des polyrythmies est idéal pour développer la psychomotricité, la créativité et le jeu collectif dans une ambiance décontractée. L'atelier rythme rassemble de nombreuses pratiques musicales. Les instruments peuvent être improvisés et parfois créés en classe.

9. Pour permettre une plus grande différenciation, l'approche de la lecture sera multiple et adaptée à la maturité et aux

besoins spécifique de chaque élève.

- Lecture fonctionnelle (événements de la semaine): 26%
- Lecture analytique (étude des lettres et syllabes) et globale (pour certains enfants): 36,84%
- Lecture par pictogrammes, de photos, d'images:57,89%
- Lecture par thèmes en fonction de l'actualité (recettes, affiches.....): 24,56%
- La lecture suivant la méthode de lecture « planète des alphas » pour certains enfants. Il s'agit d'une méthode ludique qui raconte une histoire et dans laquelle chaque lettre ou son est un personnage amusant:33%
- Utilisation des gestes de Borel en collaboration avec la logopède:17,54%
- La lecture en ateliers et par groupes respectant le rythme et les compétences de chaque enfant (jeux de lecture, lecture de bandelettes, exercices sur feuilles différenciés...):19,29%
- Lecture sur tablette ou ordinateur :21 %
- Pas de méthode de lecture: 12%

Voir pièce jointe

Implantations

10523, 4117, 4113, 11034, 10526

Liste des pièces jointes :

- Graphique sur les méthodes de lecture sans maternelle et cursive.pdf

L'apprentissage et l'accès aux sports

Libellé

Ouverture au monde sportif dans une perspective d'inclusion.

Saisie terminée

Non

Description

Un glossaire est en annexe afin de s'y référer lors de la lecture du PDP. Une astérisque est indiquée à côté des mots concernés.

L'approche des activités physiques et du sport est un levier important dans l'école. De nombreuses actions sont menées dans ce sens.

Durant le mois d'octobre, le cross «Je cours pour ma forme» est organisé dans le parc Astrid. Les élèves participent à cette activité sportive selon leurs capacités physiques.

En novembre, une classe primaire participe à une journée sportive avec des enfants de l'enseignement ordinaire (journée Tétragone).

Dans le courant du mois de mai, une journée sportive est organisée pour les classes de notre école et pour tout l'enseignement spécialisé.

Toutes les 6 semaines, un cours de natation est organisé pour 2 classes de niveau primaire à la piscine communale située Rue Nicolas spiroux à Grivegnée. Ces cours de natation sont alternés avec les cours de gymnastique tout au long de l'année scolaire. Pour les cours de piscine, le professeur d'éducation physique est en possession du BSSA (Brevet supérieur de sauvetage aquatique).

Par ailleurs, tous les enfants de l'école bénéficient de séances d'asinothérapie, au «Fort de Pontisse», une matinée par semaine de septembre à novembre et de mars à juin.

En fonction des possibilités et du capital périodes octroyé, des heures supplémentaires de sport sont organisées dans plusieurs classes de l'école (4h au lieu de 2h).

Durant toute l'année scolaire, des séances « d'airtramp (p.1) » (coussin d'air géant) sont organisées pour toutes les classes de l'école. L'airtramp (p.1) vise plusieurs objectifs, notamment :

- moteur : expérimentation motrice, mouvements, coordinations motrices et déplacements ;
- psychomoteur : expression corporelle, tonus, repères et schéma corporel ;
- social : capacités relationnelles, interactions, communication et coopération ;
- psychologique et émotionnel : sécurité de base, confiance en soi, vaincre ses peurs ;
- cognitif : attention et concentration ;
- relaxant : détente et perceptions tactilo-kinesthésiques.

Le professeur d'éducation physique a suivi la formation intitulée «Initiation sur l'airtramp*».

Des flyers sont distribués au sujet des activités parascolaires sportives adaptées et des plaines de vacances.

De plus, des tricycles, des trottinettes et des vélos sont à disposition durant les récréations et les temps-libres afin de diversifier un maximum les activités extra scolaires.

Stratégies de rentrée :

Par le biais de différents supports tels que l'application « classe DOJO », un cahier d'exercices sous forme de pictogrammes et des sites de sports en ligne (petit bambou, histoire de plume, ...), nous proposerons aux élèves des

exercices de gym/relaxation faciles à réaliser.

Implantations

4113, 4117, 10523, 11034, 10526

Les partenariats noués avec les entreprises et employeurs

Libellé

neant

Saisie terminée

Oui

Description

neant

Implantations

4113, 4117, 10523, 10526, 11034

Libellé

Néant

Saisie terminée

Non

Description

Néant

Implantations

4113, 4117, 10523, 10526, 11034

La maintenance et l'amélioration des infrastructures scolaires

Libellé

Amélioration de l'infrastructure.

Saisie terminée

Non

Description

Un glossaire est en annexe afin de s'y référer lors de la lecture du PDP. Une astérisque est indiquée à côté des mots concernés.

Notre établissement appartient à la ville de Liège. Les infrastructures sont donc gérées par celle-ci. En cas de problème et/ou pour assurer l'entretien des locaux, nous faisons des demandes d'interventions (DI) pour solliciter les services adéquats de la Ville. Ainsi, durant l'année scolaire 2018-2019/2020, les services de la Ville sont intervenus à notre demande pour divers travaux :

- installation d'une barrière sécurisante autour de l'école ;
- installation d'un vidéoparphone ;
- entretien de la cour et des abords ;
- remplacement ou réparation de luminaires ;
- entretien de la chaudière ;
- entretien ou réparation des sanitaires ;
- dératisation ;
- remplacement de vitres brisées ;
- réparation du toit.

Afin d'améliorer les infrastructures de notre établissement, les différents services de la Ville de Liège sont mis à notre disposition.

Nous avons quotidiennement des techniciennes de surface qui s'occupent du maintien de la propreté et de l'hygiène. Un conducteur des travaux est attribué à notre établissement. Il vient à notre demande afin que le bâtiment reste dans un état d'entretien et de conformité satisfaisant.

Le PO met à notre disposition un budget extraordinaire pour permettre l'achat de mobilier scolaire et de matériel électroménager.

Dans un souci de veiller à une sécurité maximale pour nos élèves, la Ville de Liège a clôturé entièrement l'enceinte de notre établissement et y a installé une barrière avec vidéoparphone.

L'ensemble du personnel attaché à notre école est invité à signaler toutes les déficiences qu'il remarque à la direction. Celle-ci effectue alors une demande d'intervention afin de remédier à ce problème.

La SIPPT(Service Interne de Prévention et de Protection au Travail) visite annuellement le bâtiment en vue d'améliorer le bien-être et la sécurité du travailleur. A la suite de cette visite, il nous envoie un rapport avec les améliorations à apporter.

Parallèlement au PO, l'équipe éducative réalise des demandes de subsides projets à la loterie nationale. Après acceptation, la loterie débloque les fonds de manière à rendre notre projet viable. Nous avons pu notamment obtenir du matériel pour le snoezelen* ainsi que des réfrigérateurs pour les classes.

Nous avons également depuis deux années un partenariat avec la table ronde 63 de Liège. Grâce aux événements que les membres organisent, nous avons pu acheter du matériel pour la cour de récréation tel que des vélos, des jeux et des abris de jardin.

Stratégies de rentrée :

Nous sommes attentifs à aérer régulièrement les locaux, nous mettons à disposition du gel désinfectant et des masques pour ceux qui les oublient.

Toutes les classes sont équipées de désinfectant multisurface. Le personnel d'entretien porte une attention particulière aux gestes de prévention dans le cadre de la propagation du virus.

Implantations

10523, 4117, 4113, 10526, 11034

La politique de l'établissement en matière de frais scolaires

Libellé

Gestion des frais scolaire.

Saisie terminée

Non

Description

À la suite du décret gratuité, le PO de la Ville de Liège s'est positionné en faveur d'une généralisation de ce décret à l'ensemble des classes maternelles.

Une association de parents a été créée dans l'école afin notamment, de subvenir aux besoins financiers. La Ville de Liège participe également aux frais scolaires. L'unique dépense concerne la participation aux classes vertes (60 €/an).

Implantations

4113, 4117, 10523, 10526, 11034

Liste des pièces jointes :

- Circulaire n°18 - Annexe - Gratuité de l'enseignement.docx
- Courrier gratuité aux parents d'élèves.pdf

Autres éléments

La passation de l'outil miroir et la création d'indicateurs internes nous ont permis de mieux comprendre nos pratiques.

1. Analyse des causes de départ des élèves

Depuis la création de l'école Joelle Robins, 65% des élèves ont quitté l'école suite au passage vers l'enseignement secondaire. Pour 32%, nous constatons des changements d'école dû à des facteurs sur lesquels nous n'avons pas d'impact. Par exemple, les déménagements et les réorientations. Seul 3% d'élèves sont partis pour mécontentement. Voir pièce jointe.

2. Analyse des ressentis du personnel sur les thématiques abordées

Voir pièce jointe (résultats et questionnaire)

Un questionnaire a été réalisé par la direction afin de collecter le ressenti des membres du personnel sur les forces et les faiblesses de nos thématiques.

Nous constatons que trois thèmes demandent une attention et une analyse particulière.

En effet, nous voyons que dans le thème 1 seul 52% du personnel est satisfait des actions pédagogiques. Après regroupement, ce sont les évaluations qui sont remises en question par les 48% restants.

Une autre faiblesse qui domine est le thème 9 soit l'accompagnement des nouveaux enseignants. Seul 44% estiment que ce thème est un point fort contre 41% qui pensent que c'est un défi et également 15% estiment que c'est à creuser.

Enfin nous observons que le partenariat avec les parents reste un défi pour 30% de l'équipe, 22% pensent que c'est encore à creuser. Les 48% restants sont quant à eux satisfaits.

3. Résultats de l'enquête miroir en annexe

4. Analyse des résultats de l'enquête miroir

- 26 parents sur 61 ont répondu à l'enquête donc 42%

- 25 membres du personnel ont répondu sur 27 donc 95%

Nous constatons que dans l'ensemble des résultats, les parents sont satisfaits de l'enseignement qui est prodigué à leur enfant. En effet, 23 parents ont répondu par la positive concernant le bien-être de leur enfant. Ceux-ci aiment aller à l'école. Ils trouvent que l'équipe ainsi que la direction sont disponibles pour eux. Les parents estiment que les besoins spécifiques de leur enfant sont pris en compte lors des méthodes et des pratiques pédagogiques mises en place.

Lors de l'analyse des résultats du personnel, nous constatons que le climat scolaire est bon. En effet, il y a une bonne entente entre les membres du personnel qui se soutiennent les uns les autres. L'équipe a la possibilité de confier leurs difficultés et questionnements à une ou des personnes de confiance. La direction est disponible pour les membres de l'équipe et celle-ci encourage à développer ses pratiques professionnelles. Elle promet un climat positif et encourage à interagir avec

respect et bienveillance.

L'école encourage les membres du personnel à se former. Nous constatons que presque la moitié des membres du personnel ne comprend ou n'utilise pas de manière fonctionnelle les évaluations présentes au sein de l'établissement. Ces membres éprouvent ensuite des difficultés quant à la mise en place d'une différenciation et/ou d'une individualisation. Nous découvrons que 50% des membres du personnel ne savent pas ce qu'est l'AP et les rôles qu'elle joue. L'équipe met en évidence le manque de soutien bénévole des parents (5 avis positif sur 25). Ce manque n'est cependant pas du tout perçu et visible par l'enquête miroir donnée aux parents.

Liste des pièces jointes :

- Analyse résultats 95397 (2).xlsx
- Résultats enquête auprès du personnel (1).pdf
- Causes des départs élèves.pdf
- Questionnaire ressenti du personnel.pdf

Diagnostic

Force 1 : Diversité des programmes, méthodes, outils utilisés dans nos pratiques :

Les membres de l'équipe utilisent une grande diversité de programmes et de méthodes dans leurs pratiques quotidiennes et pour assurer la mise en place de pédagogies adaptées pour les élèves avec TSA.

Nous constatons une augmentation importante sur 5 ans du nombre d'élève autistes bénéficiant d'une pédagogie adaptée (passage de 10 à 23 élèves de 2014 à 2020)

Les pédagogies adaptées, plus appropriées à notre enseignement, sont mises en oeuvre par les membres de l'équipe. L'équipe estime que les besoins spécifiques de chaque élève sont pris en compte. L'esprit critique et citoyen est développé. Concernant le développement professionnel et l'amélioration des pratiques professionnelles de l'équipe sont perçus positivement.

L'encouragement de la direction sur les pratiques professionnelles est positive sauf pour une personne. Les visites de la direction dans les classes, les séances, les activités sont perçues positivement sauf par deux personnes.

Concernant les causes racines:

1 Formation : l'équipe est formée aux pédagogies adaptées.

La direction apporte une importance toute particulière à sa formation. Ces formations se répercutent donc sur la cohérence et la pertinence de l'encadrement, la mise en place des pédagogies adaptées. L'équipe éducative a l'opportunité de les suivre tout au long de leur carrière (formations obligatoires/volontaires dans le privé ou le public). Nous ciblons des formations utiles, efficaces, adéquates et nous permettant de nous mettre à jour.

2 Différenciation : L'équipe différencie les méthodes d'apprentissage en fonction des besoins des élèves : la diversité et la multitude des méthodes et des programmes contribuent à une bonne qualité d'encadrement de nos élèves. En effet, étant donné que nous acceptons un public très hétérogène, cela nous pousse à diversifier nos pratiques et nos formations.

3 Motivation : Les enseignants sont soucieux du bien-être des élèves.

L'application des savoirs et des savoir-faire structure la dynamique de l'environnement de l'établissement

4 Décrétale : L'équipe répond aux exigences décrétales pour les pédagogies adaptées : parce que l'équipe éducative se remet en question et suit les recommandations officielles afin de dépasser les obstacles, les doutes et de s'adapter aux difficultés des élèves ainsi qu'aux nouvelles technologies.

5 Communication

L'équipe propose aux enfants en déficit de communication, des CAA (communications alternatives augmentatives).

6 Matériel adapté

L'équipe a la possibilité d'acheter du matériel adapté. Certains membres de l'équipe conçoivent leur matériel.

Force 2 : Esprit d'équipe, entraide, dynamique, motivation, ... :

En général, les éléments de l'enquête miroir mettent en avant le fait que l'esprit d'équipe, l'entraide, la dynamique collective sont bons et même très bons. Il règne un climat positif au sein de l'équipe.

L'ancienneté effective moyenne des enseignants est de 13/14 ans est équivalente à la catégorie et au profil.

L'aspect relationnel est très bon, disponibilité de la direction vis-à-vis de l'équipe est bonne (100% positive), la communication est efficace et de qualité (100% positive). Les outils de communication interne sont bon à 99 %

Le bien-être de l'équipe est bon, il y a une bonne entente entre les différents acteurs

Etat d'esprits et motivation

Il règne un climat positif au sein de l'équipe sauf pour une personne. Il existe une bonne solidarité entre les membres de l'équipe sauf pour une personne. L'équipe a la possibilité de confier leur difficultés et questionnement à une personne de confiance sauf pour une réponse. La direction promeut un climat positif sauf pour une réponse.

Concernant les causes racines:

1 Entraide :

Toute l'équipe s'entraide lors de difficultés rencontrées.

Les relations interindividuelles permettent à l'équipe d'être motivée par de nouveaux projets

L'équipe, grâce aux différentes formations, s'entraide et n'hésite pas à partager ses savoirs, ses compétences pour aller dans la même direction et s'entraider car il est indispensable que chacun apporte des ressources différentes dans les prises en charge des enfants.

2 Ecoute :

Cet esprit d'équipe permet aux membres du personnel d'être écouté et d'échanger sur ses pratiques professionnelles mais aussi sur ses inquiétudes et/ou questionnement tout au long de son parcours.

La direction favorise un esprit d'équipe solidaire et bienveillant pouvant mieux permettre la continuité pédagogique du personnel.

3 Bien-être professionnel

Cet esprit d'équipe permet l'épanouissement personnel de chacun et donc une meilleure implication professionnelle.

4 Projets : Grâce à cet esprit d'équipe, on peut mener à bien des projets plus ambitieux.

5 Stabilité : Car il y a une régularité du personnel, pour laquelle la direction se bat. Et ce afin de maintenir une cohésion pour les enfants. Le personnel est motivé pour rester dans les implantations dans un esprit familial et bienveillant.

6 Partage au sein des équipes pluridisciplinaires.

Parce que plusieurs membres de l'équipe participent à la supervision hebdomadaire organisée par la Coursive. Parce que les membres de l'équipe participent aux réunions pluridisciplinaires. Les membres de l'équipe échangent de manière informelle. Quelques membres de l'équipe partagent leurs savoirs. Les membres de l'équipe partagent volontiers le matériel.

Force 3 : Augmentation du nombre d'élèves en inclusion :

Tous les chiffres des indicateurs montrent une augmentation des élèves en intégration d'une part et des élèves en inclusion d'autre part.

La presque totalité de l'équipe concernée par la question identifie le nombre croissant d'élèves en inclusion comme une force.

L'équipe croit aux valeurs de l'inclusion (scolariser l'enfant dans la même école que la fratrie, école du quartier, ouverture à la différence dans les écoles dites ordinaires pour l'équipe éducative, les enfants ainsi que leurs parents, éviter aux élèves de prendre le transport scolaire ...) et souhaite faire progresser les relations entre l'ordinaire et le spécialisé pour construire des ponts. Elle porte les projets d'inclusion et d'intégration et les fait prospérer en diffusant l'information à un maximum de contact (parents, directions, PMS, centre externe,). Elle souhaite pousser la société à mieux comprendre et accepter le handicap.

L'équipe assure la différenciation grâce aux classes inclusives

La direction a favorisé la création de classes à visée inclusive pour répondre à la circulaire et au décret de 2019 « création d'implantations à visée inclusive ».

Faiblesse 1: Difficulté de partenariat avec les parents

L'association de parents est peu impliquée (voir enquêtes miroirs). La communication entre parents et enseignants n'est pas ressentie de la même façon en ce qui concerne l'équipe ou les parents.

Pour certains membres de l'équipe, le manque d'implication de certains parents ne permet pas un bon maintien de la continuité des moyens mis en place pour les enfants.

L'enquête miroir illustre ces points de vue.

L'AP joue un rôle actif dans l'école, 14 avis positifs contre 4 négatifs et 7 je ne sais pas. 50% ne se prononcent donc pas positivement.

Le constat pour l'Item "les parents apportent un soutien bénévole" est aussi problématique avec seulement 5 avis positifs.

Pour le suivi des parents sur l'évolution de la scolarité de leur enfant, l'équipe est positive 17 contre 5 négatif et 3 je ne sais pas

Enquête miroir : parents

Communication

L'information sur les activités organisées par l'école, ce qui est attendu de l'élève pour les apprentissages, les PIA et le comportement attendu par l'école est positif à l'unanimité à une exception d'un « je ne sais pas » pour les PIA. Les parents soulignent aussi la disponibilité de l'équipe et de la direction.

Les parents estiment suivre l'évolution de leur enfant à 100 %

Il n'y a pas de devoirs au sein de notre école mais 18 parents estiment que leur enfant a besoin d'un soutien scolaire pour réussir.

Les parents trouvent qu'ils jouent un rôle actif dans l'AP. Seuls 6 ne savent pas.

Causes racines:

24-05-2022

Les parents ne parlent pas tous la langue de l'enseignement : la diversité des milieux socio-culturels des familles peut amener certaines difficultés dans la communication entre le personnel et les parents. Par exemple : la barrière de la langue, la compréhension des systèmes scolaires, l'illettrisme, manque d'échanges d'informations, pas de moyens pour accéder à certaines technologies numériques...

Difficulté d'utilisation et de consultation des moyens de communication(journal de classe, documents à compléter, classe Dojo...).

Barrière financière

Des évènements sont organisés pour aider à financer des activités extrascolaires et extraordinaires. Les parents sont invités à y participer.

Le personnel ne réalise pas assez d'évènements sans participation financière permettant de créer des relations (entre parents, avec l'équipe éducative...)

Distance

Certains parents ont des difficultés pour se déplacer.

Handicap-répit-confiance

Certains parents sont perdus face au handicap de leur enfant et sont parfois démunis face au soutien scolaire qu'ils peuvent apporter (fatigue, lenteur des apprentissages et peu de répit, acceptation du handicap). Ils ne savent pas toujours comment aider leur enfant et /ou qu'ils peuvent le faire.

Les parents ne reçoivent pas suffisamment d'informations par rapport à ce handicap ni de l'extérieur (médecins, centres, ...) ni parfois de la part de l'école.

L'outil PIA n'est pas assez expliqué aux parents. Les objectifs travaillés ne correspondent pas toujours aux attentes des parents.

Cohésion : Manque de temps pour "former" ou initier les parents : leur faire part des pédagogies adaptées ou ignorance des formations existantes);

Problème de compatibilité d'horaire entre ceux des enseignants et ceux des parents et difficultés de faire garder leur enfant pendant ces formations.

Pour les mêmes raisons, certains parents éprouvent des difficultés pour participer aux réunions.

Faiblesse 2 : Manque de continuité pédagogique

Ce manque de continuité existe entre les pratiques des collègues au sein d'une même implantation mais également entre les différentes implantations. Par exemple : horaires, évaluations, bulletins, journal de classe, transition secondaire.

Concernant les formes et modalités d'évaluation, un peu plus de la moitié de l'équipe utilise d'autres formes d'évaluation que le papier crayon (9 tout à fait d'accord et 5 plutôt d'accord), et l'autre moitié (11) ne sait pas

Pour l'évaluation formative visant à détecter les difficultés des élèves et proposer des pistes de différenciation, le constat de l'équipe montre aussi cette variation dans les pratiques.

Utilisation d'évaluations diagnostiques. Nous travaillons avec des grilles d'évaluations critériées qui sont remplies par les intervenants à l'arrivée des élèves dans notre établissement. Nous nous appuyons sur ces évaluations, nous les complétons par nos observations pour ajuster nos apprentissages. Ces évaluations sont mises à jour plusieurs fois sur l'année en collaboration avec tous les intervenants qui gravitent autour de l'élève. Ces évaluations ne sont pas toujours bien adaptées. Elles prennent beaucoup de temps pour l'équipe éducative. Certains membres de l'équipe les ont abandonnés pour des évaluations moins fastidieuses à réaliser. Ces grilles ne sont donc plus les mêmes dans toutes les classes.

Causes racines:

Travail collaboratif

La rentabilité des périodes de travail collaboratif n'est pas suffisante.

Les membres de l'équipe n'échangent pas assez sur leurs pratiques de classes de manière précise.

Méthodes de travail différentes (pas de programme pour le type 2 et donc moins d'unité pédagogique) : Chaque personne adapte ses supports (bulletins, évaluations,) en fonction de ses réalités professionnelles (préférence pédagogique, personnalité) et également en fonction du niveau scolaire de la classe.

Il existe de grandes différences au niveau de la maturité de chaque groupe classe, il est donc complexe d'uniformiser des outils et des évaluations (parfois la différenciation rendue obligatoire par l'hétérogénéité de la population prend le dessus sur la continuité pédagogique).

Formation

Les formations ne rencontrent pas toujours les besoins spécifiques de chaque implantation.

Nous disposons d'un outil d'évaluation diagnostique mais pas pertinent pour l'ensemble de l'équipe et pour les élèves.

Nous ne disposons pas d'un outil adéquat permettant d'informer les autres intervenants du niveau des élèves.

L'utilisation de la grille d'évaluation n'est pas optimale.

Les données récoltées lors de l'évaluation diagnostique commune ne sont pas toujours utilisables pour adapter nos pratiques pédagogiques

Il n'y pas d'outils centralisés permettant de connaître facilement le niveau de chaque enfant. Ces outils sont soit trop fastidieux à utiliser ou difficilement accessibles (version informatique ou pas nécessaire papier).

Faiblesse 3: Accompagnement des nouveaux enseignants

Nous relevons un manque d'accompagnement des nouveaux enseignants ou du personnel non formé aux pratiques pédagogiques mises en place dans l'enseignement type 2 ET 5

Le taux des novices est en augmentation au sein de nos différentes structures.

Les jeunes enseignants arrivant à l'école manquent de formation, d'informations et de méthodes pédagogiques particulières que nous utilisons

Quand la direction est disponible, un accueil personnalisé de chaque nouveau membre du personnel est organisé en lui faisant notamment visiter chaque classe de l'établissement et en lui présentant chaque membre du personnel en place. Ceci est valable pour l'implantation principale. Pour les autres implantations, la direction est rarement sur place et le nouvel agent est accueilli par ses collègues ou la direction de la Coursive ou des classes à visée inclusive ou les coordinatrices si elles sont sur place pour les classes inclusives. La directrice de la Coursive n'est pas une pédagogue et la directrice de l'ordinaire ne connaît pas bien les pédagogies adaptées

Les autres directions ne connaissent pas le fonctionnement et la méthodologie de la classe. Il s'agit d'un point important puisque des membres anciens de l'école ont dû être remplacé (retraite, maladie, infirmité).

Indicateurs

-Le taux lissé (moyenne du taux annuel d'absences du personnel sur trois ans) affiche une augmentation de 27%. Ceci implique un nombre élevé d'enseignants novices (intérimaires)

Causes racines:

Dès le départ, l'enseignement spécialisé est peu connu, peu valorisé et fait parfois peur aux nouveaux enseignants. Certains enseignants arrivent avec de l'appréhension qui ne les pousse pas à s'investir (temps de travail, formations, ...). Nous rencontrons des difficultés à communiquer l'information à donner aux nouveaux enseignants. Manque d'organisation et de responsabilisation des agents.

-La direction manque de temps pour accueillir les nouveaux enseignants et les présenter à l'équipe. Le travail est mal réparti, il manque de moments formels pour les former aux pédagogies adaptées.

- Les membres de l'équipe eux-mêmes, consacrent trop peu de temps à former les jeunes enseignants.

- Manque de structure et de consignes claires pour l'accueil d'un nouvel enseignant parce que le document d'accueil n'est pas complet/mis à jour.

- L'école ne dispose pas d'un dossier « type » regroupant les informations importantes qui peuvent servir à toute nouvelle personne qui arrive dans l'équipe.

- Il y a un manque de partage de documents pouvant servir à l'accompagnement des élèves en classe et donc manque d'assurance pour les nouveaux enseignants dû à un manque de connaissance numérique et de fourniture numérique (drive, disque dur,).

- Manque d'outils écrits (organigramme, plan d'action en cas d'urgence, flyers de présentation, plan de l'école, liste des enseignants ...).

- Manque de formations des enseignants tuteurs pour un bon Coaching car les formations étaient axées sur les pédagogies adaptées.

Pièce jointe :

Objectifs spécifiques et stratégies

Objectifs spécifiques et stratégies

Améliorer la co-éducation, le partenariat entre les parents et l'école.

Indicateurs d'impact

Moyens de mesure de progression

Indicateur FWB

1. Taux d'exclusion des élèves

Indicateur interne

2. Résultats moyens de l'outil d'évaluation propre à l'école concernant la qualité de la collaboration entre famille et école.

Cible/Valeur de référence

Cible, amélioration ou résultats attendus

1. Maintenir le faible taux d'exclusion.

2. Améliorer les résultats à l'outil d'évaluation propre à l'école concernant la qualité de la collaboration entre famille et école.

Implantations

4113	Rue André Renard 40 , 4032 CHENEE
10523	Rue Adolphe Braas 11, 4317 FAIMES
10526	Rue des Rivageois 17, 4000 LIEGE
11034	Parc Sauveur 5, 4032 CHENEE

Stratégie

S1 Présentation des différents acteurs.

S2 Créations d'outils.

S3 Diversification des situations de collaboration .

Liste des actions de la stratégie

S1.1 Inviter systématiquement l'AP à venir se présenter aux autres parents et à l'équipe éducative.

Années concernées

Année 1, Année 2, Année 3, Année 4, Année 5, Année 6

Description

1 L'équipe éducative invitera systématiquement l'association de parents, et les autres parents chaque année avant le congé d'automne.

L'invitation se fera par différents canaux de communication: Class Dojo, documents dans les malles, téléphone.

2 L'association de parents sera invitée à l'aide d'un support visuel à :

- expliquer les rôles de l'AP
- présenter les membres de l'AP et leur fonction.
- décrire les actions menées
- expliquer les bénéfices d'une association de parent active
- expliquer quelques activités menées, aides financières réalisées.
- inviter d'autres parents à rejoindre l'AP
- communiquer l'adresse mail de l'AP.

Connaissant les fragilités de certaines de nos familles, l'équipe accompagne et soutiendra ces démarches.

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

La direction et les coordinatrices des classes à visées inclusives.

Public cible (quantifié si donnée disponible)

Les parents.

Conditions de réussite

PO/FPO

Collaboration externe

Ressources spécifiques

Capital-période / NTPP

Budget

Étapes et calendrier de réalisation

Étapes et calendrier de réalisation

Année 1

Inviter les membres du personnel et les parents à une réunion après journée en début d'année. L'équipe soutiendra et préparera la rencontre avec l'AP afin de favoriser la collaboration.

Lors de cette réunion, l'AP projettera un support visuel reprenant les différentes informations de l'AP. L'école mettra un local et du matériel à disposition des parents.

Les membres de l'AP et les membres de l'équipe s'occuperont de l'animation et des explications de ce support.

Années 2,3,4,5et 6

Renouvellement de l'invitation et ajustement de l'organisation si nécessaire

S1.2 Programmer une réunion afin de présenter l'équipe aux parents et de les inviter à se présenter.

Années concernées

Année 2, Année 3, Année 4, Année 5, Année 6

Description

L'équipe éducative invitera les parents à participer à une réunion collective par classe en début d'année pour présenter les membres du personnel qui vont accompagner son enfant pendant l'année scolaire.

L'équipe sera composée de:

- la direction
- les coordinatrices des classes inclusives (uniquement pour les classes inclusives).
- le personnel enseignant
- le personnel paramédical
- l'éducatrice
- le personnel auxiliaire d'éducation (garderie)
- les professeurs de gymnastique
- les professeurs d'options philosophiques
- le PMS et le PSE

Les points principalement abordés devront aider à donner les outils et informations qui aideront les parents à s'impliquer davantage dans le suivi scolaire de leur enfant.

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

La direction et les coordinatrices des classes inclusives.

Public cible (quantifié si donnée disponible)

L'équipe éducative et les parents

Conditions de réussite

PO/FPO

Collaboration externe

Le CPMS sera invité à venir se présenter lors de chaque réunion de rentrée. S'ils ne sont pas présents, ils transmettront leurs coordonnées aux parents par l'intermédiaire de la direction.

Ressources spécifiques

Capital-période / NTPP

Budget

Étapes et calendrier de réalisation

Étapes et calendrier de réalisation

Année 2

1 L' équipe éducative invite par classe les parents à une réunion collective de rentrée avec tous les intervenants ainsi que le CPMS.

2 L' équipe se présente aux parents.

3 L' équipe encourage les parents à se présenter.

4 La direction passera de classe en classe pour répondre aux questions éventuelles des parents.

5 Le cpms passera de classe en classe se présenter et répondra aux questions éventuelles.

Années 3, 4, 5 et 6

Idem et ajustement si nécessaire chaque année.

S1.3 Présentation des membres du cpms via une vidéo créée en collaboration avec l'équipe éducative.

Années concernées

Année 3, Année 4, Année 5, Année 6

Description

L' outil de présentation sera composé d'une vidéo à placer sur classe Dojo et accompagné d'un texte de présentation qui puisse être facilement traduit si nécessaire .

Cette présentation reprendra :

- la composition de l'équipe
- les missions + exemples
- le principe du secret professionnel
- leur rôle d'orientation vers des services plus spécifiques

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Les membres du cpms 4

Public cible (quantifié si donnée disponible)

Les parents et l'équipe éducative et le cpms

Conditions de réussite

PO/FPO

Collaboration externe

Nous solliciterons le CPMS afin de collaborer et de les aider à mettre en place l'outil de présentation.

Ressources spécifiques

Capital-période / NTPP

Budget

Étapes et calendrier de réalisation

Étapes et calendrier de réalisation

Année 2

Réalisation de l'outil par le cpms 4 (vidéo et texte de présentation) en collaboration avec l'équipe éducative.

Année 3

Mettre l'outil de présentation sur Class Dojo et le texte de présentation en début d'année scolaire.

Evaluation en fin d'année

Année 4, 5 et 6

Mettre l'outil de présentation sur Class Dojo et le texte de présentation début d'année scolaire.

Ajustement si nécessaire.

S2.1. Créer un questionnaire pour évaluer le partenariat et la co-éducation.

Années concernées

Année 1, Année 2, Année 3, Année 4, Année 5, Année 6

Description

1 Création d'un questionnaire afin d'évaluer le partenariat et la coéducation au sein de l'établissement.

Le questionnaire sera créé par toute l'équipe éducative en respectant les balises suivantes:

Comment vous positionnez-vous par rapport à l'affirmation suivante ...

- Pas du tout d'accord
- Pas d'accord
- D'accord
- Tout à fait d'accord

Toutes les propositions doivent être affirmatives et positives pour ne pas fausser les résultats

2 Le questionnaire est envoyé via Google forms par la direction afin d'inviter le personnel à y répondre.

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

La direction

Public cible (quantifié si donnée disponible)

L'équipe éducative et les parents

Conditions de réussite

PO/FPO

Collaboration externe

Ressources spécifiques

Capital-période / NTPP

Budget

Étapes et calendrier de réalisation

Étapes et calendrier de réalisation

Année 1

Création du questionnaire en équipe .
Inviter l'équipe à y répondre.

Année 2

Réajuster l'outil si nécessaire.
Passation de l'outil.

Année 3

Passation de l'outil
Evaluation intermédiaire

Année 4

Réajuster l'outil si nécessaire.
Passation de l'outil.

Année 5

Réajuster l'outil si nécessaire.
Passation de l'outil.

Année 6

Passation de l'outil
Évaluation finale

S2.2. Créer un outil présentant toute l'équipe pédagogique propre à chaque classe

Années concernées

Année 3, Année 4, Année 5, Année 6

Description

Création d'un carnet d'une page par classe présentant les différents intervenants par une photo nominative et un bref descriptif de son rôle.

Celui-ci pourra aussi être utilisé avec les élèves.

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Les MAE pour l'implantation " André Renard"
Les coordinatrices pour les implantations inclusives.

Public cible (quantifié si donnée disponible)

Les parents et les élèves

Conditions de réussite

PO/FPO

Collaboration externe

Ressources spécifiques

Capital-période / NTPP

Budget

Étapes et calendrier de réalisation

Étapes et calendrier de réalisation

Année 3

Rassembler les photos de chaque intervenant par classe

Année 4

Mettre en page le document A4 par classe avec les différentes informations

Année 5

Collecter et assembler les documents de toutes les classes en un seul et même carnet

Année 6

Distribution de ce carnet aux parents/responsables légaux

S2.3. Créer un document permettant d'identifier les attentes du parent.

Années concernées

Année 3, Année 4, Année 5, Année 6

Description

Création d'un document permettant de mieux identifier les desideratas et besoins des parents.

En début d'année, suite à l'évaluation commune des élèves, une grille d'objectifs sera proposée aux parents, elle reprendra entre 10 et 15 objectifs. Nous veillerons à apporter une aide concernant la compréhension de la grille et nous solliciterons les CPMS si nécessaire.

Nous discuterons du document lors de la première réunion (conditions d'application, objectifs possibles à l'école ou au contraire impossibles...)

Une explication de ce document sera fournie avec celui-ci.

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Les titulaires

Public cible (quantifié si donnée disponible)

Les parents.

Conditions de réussite

PO/FPO

Collaboration externe

Les parents.

Le CPMS

Ressources spécifiques

Capital-période / NTPP

Budget

Étapes et calendrier de réalisation

Étapes et calendrier de réalisation

Année 3

Création du document vierge

Année 4

Distribution de ce document aux parents au mois de septembre avec une explication

Récupération de ce document pour le 30 septembre afin de mettre en place une réunion avec les parents pour décider des objectifs prioritaires de l'élève

Si un parent ne sait pas remplir ce document, l'enseignant pourra l'inviter à le remplir avec lui.

Années 5 et 6

Renouvellement des étapes et ajustement si nécessaire.

S3.1. Inviter systématiquement le parent à intervenir dans l'élaboration et l'évaluation du PIA.

Années concernées

Année 2, Année 3, Année 4, Année 5, Année 6

Description

En début d'année, après avoir reçu la réponse des parents quant aux objectifs PIA prioritaires pour eux (action S2.3), joindre dans un des documents propres à l'élève une grille vierge avec les objectifs PIA à compléter au fur et à mesure de l'année scolaire à la maison. Les parents seront invités ensuite à partager ces documents lors de réunion.

Adapter les modalités de réunion (présentiel, Visio, ...) en fonction des possibilités des parents, des intervenants et /ou en fonction de la situation sanitaire.

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Les titulaires

Public cible (quantifié si donnée disponible)

Parents et élèves

Conditions de réussite

PO/FPO

Collaboration externe

Les parents et le CPMS si nécessaire

Ressources spécifiques

Capital-période / NTPP

Budget

Étapes et calendrier de réalisation

Étapes et calendrier de réalisation

Année 2

1 Le titulaire invite au nom de l'équipe les parents à une réunion en début d'année afin de mettre en place les objectifs PIA avec lui.

2 Donner aux parents un document vierge, reprenant l'intitulé de l'objectif ainsi que les commentaires éventuels (actions à faire à la maison, stratégies utilisées,...)

3 Inviter les parents à évaluer l'objectif en même temps que les intervenants de l'école

4 Répéter les étapes à chaque changement d'objectif

Années 4. 5 et 6

Renouvellement des étapes et ajustement si nécessaire.

S3.2. Inviter systématiquement le parent à une activité gratuite pendant l'année scolaire.

Années concernées

Année 4, Année 5, Année 6

Description

L' équipe invitera les parents à participer aux évènements à but non lucratif au sein de l'établissement.
Les évènements en question seront propres à chaque implantation et propres à chaque classe.
En travail collaboratif, établir une liste des activités et /ou évènements gratuits.
Création d'un calendrier avec les évènements à but non lucratif. Au minimum une par classe. Un même évènement peut convenir pour plusieurs classes

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Les coordinatrices pour les classes inclusives.
Les titulaires.

Public cible (quantifié si donnée disponible)

Parents et élèves

Conditions de réussite

PO/FPO

Collaboration externe

Les parents

Ressources spécifiques

Capital-période / NTPP

Budget

Étapes et calendrier de réalisation

Étapes et calendrier de réalisation

Année 4

Identifier les évènements, activités à but non lucratif menés au sein de l'école qui pourraient permettre l'implication des parents.

Année 5

Création du calendrier en début d'année.

Les parents recevront une invitation pour chaque évènement gratuit au sein de l'école.

Année 6

idem , ajustement si nécessaire et évaluation

S3.3. Présenter, expliquer et sensibiliser les parents aux outils de communication « école-maison »

Années concernées

Année 1, Année 2, Année 3, Année 4, Année 5, Année 6

Description

Lors des réunions de classe, présenter les différents outils de communication comme ClassDOJO, journal de classe, farde de communication, mail, ...

Sensibiliser les parents à l'importance de maintenir un lien de communication entre l'école et la maison.

Inviter les parents à consulter ces documents au moins une fois par semaine

S'assurer que l'outil est compris par le parent. Sinon, réajuster les explications et/ou l'outil.

Apprendre aux élèves à utiliser cet outil à la maison et à le montrer à la personne responsable.

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

L' équipe pédagogique des maturités 2

Public cible (quantifié si donnée disponible)

Parents et élèves

Conditions de réussite

PO/FPO

Collaboration externe

Les parents

Ressources spécifiques

Capital-période / NTPP

Budget

Étapes et calendrier de réalisation

Étapes et calendrier de réalisation

Année 1

Présentation des différents outils de communication.

Explications de leurs fonctionnements

Année2

Présentation des différents outils de communication.

Explications de leurs fonctionnements

Sensibilisation aux parents les plus réfractaires

Accompagnement des parents qui éprouvent des difficultés à utiliser les moyens de communication.

Année 3

Evaluation et ajustement si nécessaire.

Année 4

Renouvellement des étapes et ajustement si nécessaire.

Année 5

Renouvellement des étapes et ajustement si nécessaire.

Année 6

Année 4

Renouvellement des étapes et évaluation finale.

Améliorer la continuité des pratiques pédagogiques au sein de l'école.

Indicateurs d'impact

Moyens de mesure de progression

Indicateurs internes

1. Résultats moyens de l'outil d'évaluation relatif à la collaboration au sein de l'équipe proposé par le PO.

2. Taux d'utilisation d'outils d'évaluation créés collectivement au sein de l'équipe.

Cible/Valeur de référence

Cible, amélioration ou résultats attendus

1. Amélioration des résultats moyens de l'outil d'évaluation relatif à la collaboration au sein de l'équipe éducative proposé par le PO.
2. Améliorer le taux d'utilisation d'outils d'évaluation créés collectivement au sein de l'équipe.

Implantations

4113	Rue André Renard 40 , 4032 CHENEE
4117	Rue Vieille-Montagne 22, 4000 LIEGE
10523	Rue Adolphe Braas 11, 4317 FAIMES
10526	Rue des Rivageois 17, 4000 LIEGE
11034	Parc Sauveur 5, 4032 CHENEE

Stratégie

- S1 Ajustement et/ou harmonisation des pratiques.
- S2 Collaboration.
- S3 Création d'outils.

Liste des actions de la stratégie

S1.1. Centraliser les documents pédagogiques et administratifs dans un endroit accessible à tous.

Années concernées

Année 2, Année 3, Année 4, Année 5, Année 6

Description

Centraliser les grilles d'évaluations, les PIA, les bilans, les plans thérapeutiques, les rapports et le registre dans un endroit accessible à tous.

Mise en place de cette armoire à tiroir dans chaque classe afin d'y ranger les documents suivants :

- PIA
- Grilles d'évaluations
- Registre

Cette armoire sera fermée à clé.

Un double des clés sera rangé dans le bureau de la direction.

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Les coordinatrices des classes à visée inclusive.

Les institutrices primaires.

L'équipe des maturités 2

Public cible (quantifié si donnée disponible)

L'équipe et les élèves

Conditions de réussite

PO/FPO

Collaboration externe

Ressources spécifiques

Capital-période / NTPP

Budget

Étapes et calendrier de réalisation

Étapes et calendrier de réalisation

Année 2

Commande par la direction d'une armoire à tiroir pour chaque classe et identification en équipe des documents pertinents à y placer

Année 3

Mise en place de cette armoire à tiroir dans chaque classe afin d'y ranger les documents administratifs et pédagogiques.

Années 4, 5 et 6

Utilisation de cette armoire

S1.2. Adapter les grilles d'évaluation au niveau cognitif par maturité.

Années concernées

Année 1, Année 2, Année 3, Année 4, Année 5, Année 6

Description

Adapter les grilles d'évaluation au niveau cognitif par maturité et pour les rendre facilement utilisables et accessibles à toutes et à tous.

Cette grille comporterait 3 critères : acquis, en cours d'acquisition et non acquis

Les grilles seront réalisées en équipe et ensuite, adaptées selon les maturités et le type d'enseignement. En amont, une formation sera organisée afin d'informer les agents sur les notions d'évaluation et d'observation.

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

La direction
Les coordinatrices des implantations inclusives
Les institutrices primaires de la Coursive

Public cible (quantifié si donnée disponible)

Les élèves

Conditions de réussite

PO/FPO

Collaboration externe

Ressources spécifiques

Capital-période / NTPP

Budget

Étapes et calendrier de réalisation

Étapes et calendrier de réalisation

Année 1
Création de la grille.
Année 2
Réajuster la grille si nécessaire.
Année 3
Passation de la grille
Finalisation de la grille
Évaluation intermédiaire
(Voir questionnaire)
Années 4 et 5
Utilisation de la grille
Année 6
Utilisation de la grille
Évaluation finale
(Voir questionnaire)

S1.3. Adapter les grilles d'évaluation au niveau autonomie par maturité

Années concernées

Année 1, Année 2, Année 3, Année 4, Année 5, Année 6

Description

Adapter les grilles d'évaluation au niveau autonomie par maturité et pour les rendre facilement utilisables et accessibles à toutes et à tous.

Cette grille comporterait 3 critères : acquis, en cours d'acquisition et non acquis

Les grilles seront réalisées en équipe et ensuite, adaptées selon les maturités et le type d'enseignement. En amont, une formation sera organisée afin d'informer les agents sur les notions d'évaluation et d'observation.

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

La direction
Les coordinatrices des implantations inclusives
Les institutrices primaires de la Coursive

Public cible (quantifié si donnée disponible)

Les élèves

Conditions de réussite

PO/FPO

Collaboration externe

Ressources spécifiques

Capital-période / NTPP

Budget

Étapes et calendrier de réalisation

Étapes et calendrier de réalisation

Année 1

Création de la grille.

Année 2

Réajuster la grille si nécessaire.

Année 3

Passation de la grille

Finalisation de la grille

Évaluation intermédiaire

(Voir questionnaire)

Années 4 et 5

Utilisation de la grille

Année 6

Utilisation de la grille

Évaluation finale

(Voir questionnaire)

S2.1. Organiser et inviter les intervenants pour des réunions de travail collaboratif.

Années concernées

Année 1, Année 2, Année 3, Année 4, Année 5, Année 6

Description

Au minimum une fois par mois, organiser et inviter systématiquement l'ensemble de l'équipe éducative pour des réunions de travail collaboratif propres à chaque implantation.

Ces réunions mensuelles se dérouleront après journée.

Chaque intervenant sera invité à y participer. Concernant les agents voyageant au sein de plusieurs implantations, ils choisiront selon les priorités de l'ordre du jour.

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

La direction

Les coordinatrices pour les implantations inclusive

Les institutrices primaires pour la Coursive

Public cible (quantifié si donnée disponible)

L'équipe éducative.

Conditions de réussite

PO/FPO

Collaboration externe

Ressources spécifiques

Capital-période / NTPP

Budget

Étapes et calendrier de réalisation

Étapes et calendrier de réalisation

Années 1, 2, 3, 4, 5 et 6

Prévoir un calendrier début d'année avec toutes les dates de réunion

Distribuer ce calendrier à l'ensemble des intervenants concernés.

Afficher ce calendrier

Inviter tous les intervenants après journée pour des réunions de 16h à 17h30.

Réajustement si nécessaire.

S2.2. Structurer la prise de contact avec l'ancien établissement de l'élève

Années concernées

Année 3, Année 4, Année 5, Année 6

Description

Prendre contact systématiquement avec l'ancien établissement de l'élève arrivant au sein de la classe afin d'avoir des informations sur sa scolarité, son niveau, ...

Concevoir un processus « type » propre à chaque implantation, qui sera utilisé lors des contacts avec la direction de l'ancien établissement scolaire fréquenté par le nouvel élève. Nous demanderons à cette direction de nous transférer les coordonnées de contact de l'ancienne titulaire de classe en accord avec celle-ci. La procédure aiderait l'équipe à baliser l'ensemble des informations nécessaires.

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

La direction

Les coordinatrices des implantations inclusives

Les titulaires de la Coursive

Public cible (quantifié si donnée disponible)

Les élèves.

Conditions de réussite

PO/FPO

Collaboration externe

Ressources spécifiques

Capital-période / NTPP

Budget

Étapes et calendrier de réalisation

Étapes et calendrier de réalisation

Année 3

Création d'une procédure « type » afin de récolter quelques informations sur l'élève.

Années 4, 5 et 6

Envoi de ce mail type.

Si pas de réponse, l'équipe pédagogique téléphone à l'ancien établissement afin d'avoir les renseignements sur l'élève.

S2.3. Partager et stocker différents documents pédagogiques par voie informatique

Année 2, Année 3, Année 4, Année 5, Année 6

Années concernées

Description

Inviter les différents intervenants de toutes les implantations à partager et à stocker différents documents pédagogiques par voie informatique.

Création d'un drive sur lequel les intervenants peuvent partager et stocker les différents documents pédagogiques.

Création de la marche à suivre pour se connecter et ensuite déposer des documents sur ce drive.

Invitation de tous les membres du personnel à venir sur ce drive.

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Titulaires des implantations inclusives.

Public cible (quantifié si donnée disponible)

L'équipe éducative

Conditions de réussite

PO/FPO

Collaboration externe

Ressources spécifiques

Capital-période / NTPP

Budget

Étapes et calendrier de réalisation

Étapes et calendrier de réalisation

Année 2

Création d'un drive sur lequel les intervenants peuvent partager et stocker les différents documents pédagogiques.

Création de la marche à suivre pour se connecter et ensuite déposer des documents sur ce drive

Invitation de tous les membres du personnel à venir sur ce drive

Années 3, 4, 5 et 6

Alimenter le drive de contenus pédagogiques et actualiser la liste des membres du drive chaque année.

S3.1. Création d'un questionnaire évaluant la qualité des grilles d'évaluation

Années concernées

Année 1, Année 2, Année 3, Année 4, Année 5, Année 6

Description

1. Créer un questionnaire permettant de déterminer comment ces évaluations étaient travaillées, réalisées mais aussi perçues par le personnel sur base du modèle suivant :

Comment vous positionnez-vous par rapport à l'affirmation suivante ...

- Pas du tout d'accord
- Pas d'accord
- D'accord
- Tout à fait d'accord

Toutes les propositions doivent être affirmatives et positives pour ne pas fausser les résultats

2. Le questionnaire serait envoyé via Google forms par la direction afin d'inviter le personnel à y répondre.

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

La direction

Public cible (quantifié si donnée disponible)

L'équipe éducative

Conditions de réussite

PO/FPO

Collaboration externe

Ressources spécifiques

Capital-période / NTPP

Budget

Étapes et calendrier de réalisation

Étapes et calendrier de réalisation

Année 1

Création du questionnaire en équipe .
Inviter l'équipe à y répondre.

Année 2

Réajuster l'outil si nécessaire.
Passation de l'outil.

Année 3

Passation de l'outil
Evaluation intermédiaire

Année 4

Réajuster l'outil si nécessaire.
Passation de l'outil.

Année 5

Réajuster l'outil si nécessaire.
Passation de l'outil.

Année 6

Passation de l'outil
Évaluation finale

S3.2. Créer des référentiels propres aux élèves qu'ils peuvent emporter partout avec eux.

Années concernées

Année 4, Année 5, Année 6

Description

Créer des référentiels propres aux élèves qu'ils peuvent emporter partout avec eux (temps d'accrochage, maison, ...) en fonction des besoins des élèves.

Créer un document vierge reprenant les différents référentiels dont l'élève a besoin.

Créer des référentiels mobiles et facilement accessibles que l'élève pourra emmener partout avec lui : changement de classe, excursions, prise en charge, ... (porte-clé, fardes,...).

Adapter ses référentiels au fur et à mesure de l'évolution de l'élève.

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

L'équipe paramédicale.

Public cible (quantifié si donnée disponible)

Les élèves.

Conditions de réussite

PO/FPO

Collaboration externe

Ressources spécifiques

Capital-période / NTPP

Budget

Étapes et calendrier de réalisation

Étapes et calendrier de réalisation

Année 4

Créer un document vierge reprenant les différents référentiels dont l'élève a besoin.

Créer des référentiels mobiles que l'élève pourra emmener partout avec lui : changement de classe, excursions, prise en charge, ...

Adapter ses référentiels au fur et à mesure de l'évolution de l'élève.

Années 5 et 6

Adapter ses référentiels au fur et à mesure de l'évolution de l'élève.

S3.3. Créer un bulletin « type » par maturité

Années concernées

Année 4, Année 5, Année 6

Description

Création d'un bulletin par maturité sur base des compétences spécifiques pour l'enseignement de type 2 en équipe. Construction des bulletins en lien avec les grilles créés au préalable.

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Les titulaires de chaque implantation.

Public cible (quantifié si donnée disponible)

Les élèves.

Conditions de réussite

PO/FPO

Collaboration externe

Ressources spécifiques

Capital-période / NTPP

Budget

Étapes et calendrier de réalisation

Étapes et calendrier de réalisation

Année 4

Création de groupe de travail par maturité afin de lister les items qui doivent être présents dans le bulletin.

Création du bulletin par maturité

Validation de ce bulletin par la direction et le PO.

Années 5 et 6

Utilisation et réadaptations si nécessaire.

Favoriser l'accueil et l'accompagnement des nouveaux membres de l'équipe.

Indicateurs d'impact

Moyens de mesure de progression

Indicateur interne

Informations récoltées auprès des nouveaux membres de l'équipe, de l'équipe éducative et de la direction concernant l'accueil et l'accompagnement des nouveaux membres.

Cible/Valeur de référence

Cible, amélioration ou résultats attendus

Amélioration des avis récoltés auprès des nouveaux membres de l'équipe, de l'équipe éducative et de la direction concernant l'accueil et l'accompagnement des nouveaux membres.

Implantations

4117	Rue Vieille-Montagne 22, 4000 LIEGE
4113	Rue André Renard 40 , 4032 CHENEE
10523	Rue Adolphe Braas 11, 4317 FAIMES
10526	Rue des Rivageois 17, 4000 LIEGE
11034	Parc Sauveur 5, 4032 CHENEE

Stratégie

1 Création d'outils

2 Tutorat

3 Organisation

Liste des actions de la stratégie

S1.1. Créer un répertoire avec les coordonnées des membres du personnel.

Années concernées

Année 1, Année 2, Année 3, Année 4, Année 5, Année 6

Description

Créer un répertoire avec les coordonnées des membres du personnel, leur photo, leur(s) fonction(s) et leur(s) force(s).

Par implantation et suivant accord préalable de chaque membre du personnel, un tableau dimension A4 recto-verso reprendrait les éléments suivants :

- Photo
- Nom- Prénom
- Fonction
- Numéro de téléphone
- Adresse mail

Les personnes seront présentées par fonction :

- Direction
- Enseignants : titulaires, profs d'éducation physique, MAE, profs d'option philosophique
- Paramédical : kiné., logopèdes, puéricultrices, éducatrice
- Auxiliaires d'éducation

Les personnes pourraient préciser leurs compétences spécifiques afin de faciliter l'identification de ressources à l'interne de l'équipe :

- PECS
- TEACCH
- ABA
- TLA
- Numérique
- IPAD
- Registre
- Snoezelen
- ...

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

MAE

Public cible (quantifié si donnée disponible)

Les jeunes membres du personnel.

Conditions de réussite

PO/FPO

Collaboration externe

Ressources spécifiques

Capital-période / NTPP

Budget

Étapes et calendrier de réalisation

Étapes et calendrier de réalisation

Année 1

Création d'une structure porteuse pour récolter les informations.
Récupération des informations par les personnes nommées ou qui remplacent toute l'année.
Vérification par le pilote du document et actualisation en cours d'année.

Années 2, 3, 4, 5 et 6

Actualisation du document

Chaque année, mi-octobre, s'assurer que le listing est complet et juste. Si changement durant l'année, la personne concernée doit d'elle-même effectuer le changement.

Réflexion sur le mode de communication du document au sein de l'école.

S1.2. Créer un document récapitulatif des aménagements spécifiques aux élèves

Années concernées

Année 4, Année 5, Année 6

Description

Mise en place d'un tableau croisant les aménagements et les difficultés liées aux différents besoins de chaque enfant. Celui-ci pourrait être dans les dossiers des élèves ou introduit dans les PIA.

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

L'équipe paramédicale.

Public cible (quantifié si donnée disponible)

Les nouveaux membres du personnel.

Conditions de réussite

PO/FPO

Collaboration externe

Ressources spécifiques

Capital-période / NTPP

Budget

Étapes et calendrier de réalisation

Étapes et calendrier de réalisation

Année 4

Créer un tableau vierge listant les aménagements raisonnables qui peuvent être mis en place. Cette liste doit être la plus complète possible mais il faut veiller à prévoir des cases vides en cas de besoin.

Année 5

Chaque intervenant qui gravite autour de l'élève est invité à remplir ce document en concertation.

Celui-ci sera rangé dans le dossier de l'élève en classe afin de pouvoir le consulter si nécessaire.

Les intervenants sont invités à réviser ce document plusieurs fois dans l'année.

Année 6

Adaptation du tableau si nécessaire.

S1.3. Créer un questionnaire évaluant la qualité d'accompagnement des nouveaux membres.

Années concernées

Année 1, Année 2, Année 3, Année 4, Année 5, Année 6

Description

1. Créer un questionnaire permettant de déterminer comment l'accompagnement des nouveaux membres est réalisé sur base du modèle suivant :

Comment vous positionnez-vous par rapport à l'affirmation suivante ...

- Pas du tout d'accord
- Pas d'accord
- D'accord
- Tout à fait d'accord

Toutes les propositions doivent être affirmatives et positives pour ne pas fausser les résultats

2. Le questionnaire serait envoyé via Google forms par la direction afin d'inviter le personnel à y répondre.

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

La direction

Public cible (quantifié si donnée disponible)

L'équipe éducative.

Conditions de réussite

PO/FPO

Collaboration externe

Ressources spécifiques

Capital-période / NTPP

Budget

Étapes et calendrier de réalisation

Étapes et calendrier de réalisation

Année 1

Création du questionnaire en équipe .

Inviter l'équipe à y répondre.

Année 2

Réajuster l'outil si nécessaire.

Passation de l'outil.

Année 3

Passation de l'outil

Evaluation intermédiaire

Année 4

Réajuster l'outil si nécessaire.

Passation de l'outil.

Année 5

Réajuster l'outil si nécessaire.

Passation de l'outil.

Année 6

Passation de l'outil

Évaluation finale

S2.1. Inviter les membres du personnel à participer à une concertation afin de déterminer les forces

Années concernées

Année 1, Année 2, Année 3, Année 4, Année 5, Année 6

Description

Inviter les membres du personnel à une concertation.

Réaliser une check-List des différents domaines.

Inscription de chaque membre du personnel dans les domaines qui sont pour lui une force en fonction de ses compétences, de sa fonction et des formations qu'il a suivies et pour lesquels il accepte d'être un relai au sein de l'équipe.

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

La direction.
Les coordinatrices des implantations inclusives.
Les institutrices de la Coursive

Public cible (quantifié si donnée disponible)

Les nouveaux membres de l'équipe.

Conditions de réussite

PO/FPO

Collaboration externe

Ressources spécifiques

Capital-période / NTPP

Budget

Étapes et calendrier de réalisation

Étapes et calendrier de réalisation

Année 1

Inviter les membres du personnel à une concertation

Réaliser une check-List des différents domaines

Inscription de chaque membre du personnel dans les domaines qui sont pour lui une force en fonction de ses compétences, de sa fonction et des formations qu'il a suivies.

Années 2, 3, 4, 5 et 6

Actualisation annuelle du document.

S2.2. Désigner une personne ressource (tuteur) par domaine

Années concernées

Année 3, Année 4, Année 5, Année 6

Description

Après la concertation (action S2.1) et la création du répertoire (action S1.2), en équipe, nous désignerons un ou plusieurs tuteurs par domaine de compétence. Les personnes ressources se présenteront au nouvel enseignant. Celui-ci l'accompagnera le temps de son intérim.

Pour l'école Joëlle Robins et les implantations inclusives, organiser dans le contexte « classe » un accompagnement pratique et théorique pour le nouvel intervenant sur les différentes pédagogies mises en place.

Pour la Coursive, proposer ½ journée d'immersion avec les élèves dans l'unité de travail afin de se familiariser avec les lieux, les élèves et les éducateurs.

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

La direction.
Les coordinatrices des implantations inclusives.
Les institutrices primaires de la Coursive.

Public cible (quantifié si donnée disponible)

Les nouveaux membres de l'équipe.

Conditions de réussite

PO/FPO

Collaboration externe

Ressources spécifiques

Capital-période / NTPP

Budget

Étapes et calendrier de réalisation

Étapes et calendrier de réalisation

Année 3

Désignation des tuteurs par domaine de compétence.

Années 4, 5 et 6

Réajustement des tutorats en fonction des désignations.

S2.3. Inviter le nouvel intervenant à un parcours de découverte de l'école.

Années concernées

Année 1, Année 2, Année 3, Année 4, Année 5, Année 6

Description

Concevoir un processus d'accueil et de découverte de l'école pour faciliter la prise de fonction. Celui-ci pourra comporter plusieurs étapes (rencontre directions, visite de l'école, découverte de documents administratifs et pédagogiques,...).

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Pilote: la direction.

Copilotes:

Les coordinatrices des implantations inclusives.

L'éducatrice et le personnel paramédical.

Les institutrices maternelles de la Coursive.

Public cible (quantifié si donnée disponible)

Les nouveaux membres de l'équipe.

Conditions de réussite

PO/FPO

Collaboration externe

Ressources spécifiques

Capital-période / NTPP

Budget

Étapes et calendrier de réalisation

Étapes et calendrier de réalisation

Années 1, 2

Echanges entre la direction et les copilotes définis afin de prévoir un moment de visite

Visite guidée

Année 3

Evaluation intermédiaire

Année 4

Adaptation si nécessaire

Année 5

Coordination par mail entre la direction et l'éducatrice afin de prévoir un moment de visite.

Visite guidée

Année 6

Adaptation si nécessaire et évaluation finale.

S3.1. Initier le nouveau membre du personnel aux différentes plateformes de communication.

Années concernées

Année 1, Année 2, Année 3, Année 4, Année 5, Année 6

Description

Inviter systématiquement le nouveau membre du personnel sur les différentes plateformes de communication (classe DOJO, messenger, whatsapp) et s'assurer que tous les membres du personnel en fonction en font bien partie. Les différentes plateformes sont gérées par différents intervenants. Le pilote devra s'assurer que tous les membres soient bien inscrits et les soutenir dans l'utilisation de ces outils.

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

L'équipe des maturités II pour l'implantation A. Renard
Les institutrices maternelles pour la coursive
Les coordinatrices pour les implantations à visée inclusive

Public cible (quantifié si donnée disponible)

Les nouveaux membres du personnel

Conditions de réussite

PO/FPO

Collaboration externe

Ressources spécifiques

Capital-période / NTPP

Budget

Étapes et calendrier de réalisation

Étapes et calendrier de réalisation

Chaque année, les étapes suivantes devront être respectées:

1. Donner les coordonnées des nouveaux enseignants aux personnes responsables
2. Ajout du nouveau personnel
3. Actualisation

S3.2 Créer et distribuer un fascicule d'accueil par implantation dès l'arrivée d'un nouveau membre

Années concernées

Année 1, Année 2, Année 3, Année 4, Année 5, Année 6

Description

L'équipe va créer toute une série de documents informatifs sur les sujets suivants : les différentes implantations et leur fonctionnement, les pédagogies et les méthodes adaptées mises en place, les protocoles médicaux. Un document supplémentaire sera réalisé pour les nouveaux membres des classes inclusives afin de pouvoir s'orienter dans les différentes infrastructures.

Ces documents seront ensuite validés par l'équipe éducative et la direction.

Ils seront collectés et rassemblés dans un fascicule à l'intention des nouveaux membres du personnel.

Ce fascicule sera distribué systématiquement.

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Implantation A. Renard : la direction
Implantation La Coursive : les institutrices maternelles
Implantations à visée inclusive: les coordinatrices

Public cible (quantifié si donnée disponible)

Les nouveaux membres du personnel

Conditions de réussite

PO/FPO

Collaboration externe

Ressources spécifiques

Capital-période / NTPP

Budget

Étapes et calendrier de réalisation

Étapes et calendrier de réalisation

Année 1:

Créer un document sur un support A4 recto-verso sur chaque implantation et leur fonctionnement.

Créer une fiche des protocoles à suivre lors de problème médicaux

Rassembler les documents

Années 2 et 3 :

Créer et fournir des documents expliquant les pédagogies spécifiques et les différentes méthodes utilisées. (Pour les intérim de plus de 4 semaines)

Rassembler les documents

Evaluation intermédiaire

Année 4 :

Ajustement si nécessaire : ajout de documents, suppression, etc.

Créer et fournir un document afin de s'orienter dans les différentes infrastructures.

Rassembler les documents

Année 5 :

Ajustement si nécessaire

Distribuer systématiquement le fascicule aux nouveaux membres du personnel

Année 6 :

Distribuer systématiquement le fascicule aux nouveaux membres du personnel

Evaluation finale

S3.3. Mettre à disposition un document résumant une semaine "type"

Années concernées

Année 4, Année 5, Année 6

Description

Les titulaires vont créer un document écrit propre à chaque classe. Ce document sera composé d'une explication sur une semaine "type" à l'école pour chacune des classes et implantations.

Celui-ci reprendra :

- Les rituels
- Les horaires
- Le calendrier des sorties et des évènements
- L'horaire des prises en charges

Ce document sera illustré par des photos et/ou des vidéos.

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Les titulaires de classe

Public cible (quantifié si donnée disponible)

Les nouveaux membres du personnel

Conditions de réussite

PO/FPO

Collaboration externe

Ressources spécifiques

Capital-période / NTPP

Budget

Étapes et calendrier de réalisation

Étapes et calendrier de réalisation

Année 4 :

Chaque intervenant est invité à créer un document sur les habitudes de sa classe ou de ses prises en charge et à les transcrire dans un document

Illustrer ce document par des photos, images ou vidéos.

Année 5 :

Ajustement si nécessaire

Chaque intervenant est invité à créer un document sur les habitudes de sa classe ou de ses prises en charge et à les transcrire dans un document

Illustrer ce document par des photos, images ou vidéos

Année 6 :

Ajustement si nécessaire

Mettre à disposition ce document dans la classe pour les futurs intervenants

Évaluation finale

Stratégies transversales

Pratiques collaboratives

Les modalités du Travail collaboratif (TC) sont définies par le PO (voir pièce jointe).

Le calendrier du TC et les sujets qui y seront abordés est élaboré en début d'année avec l'ensemble de l'équipe (voir pièce jointe, les dates seront ajoutées dans le courant du mois de septembre 2022).

Plan de formation

Formations obligatoires :

2022-2023

- Quelle est la place de l'évaluation diagnostique dans le processus d'évaluation et dans l'amélioration des dispositifs d'enseignement (leçons) mis en place (articulation : début de l'évaluation, conception des dispositifs de leçons et différenciation, évaluation formative, adaptation des dispositifs de différenciation, nouvelle évaluation formative). Cette formation pourrait se réaliser en auto-formation en ligne. A la suite de cette formation en ligne, une séance de formation sera réalisée afin de repenser les dispositifs d'enseignement mis en place (en les basant sur les évaluations diagnostiques)
- Apprendre à créer des outils d'observation ou des grilles d'évaluations diagnostiques adaptées.
- Identifier les forces par domaine des membres de l'équipe éducative.

2023-2024

- Être référent pour l'accueil des enseignants débutants dans mon établissement, une opportunité de développement professionnel - Fondamental ordinaire et spécialisé
- Bien-être au travail pour soi et pour les autres : éviter l'épuisement professionnel.
- Utiliser Teams et la suite Office 365, pour collaborer avec ses collègues, créer des contenus interactifs, animer une classe numérique et favoriser le travail à distance.

2024-2025

- Formation au sujet du partenariat parents-professionnels
- Les mesures d'isolement et de contention pour protéger l'élève dans l'enseignement spécialisé
- Approche de la communication non-violente.
- Approche de l'écoute active

2025-2026

- Des grilles d'évaluations vers un bulletin adapté.
- Partenariat parents-professionnels : pourquoi et avec quels outils en enseignement spécialisé ?

2026-2027

- Synergies « famille-école » ou comment devenir des partenaires d'éducation ?
- Ma place en réunion : pour une participation constructive et efficace
- Régulation des comportements difficiles - La gestion des troubles du comportement (Approche Fonctionnelle et Intervention Positive) chez les personnes avec déficience intellectuelle modérée à sévère et/ou trouble du spectre de l'autisme.

2027-2028

- Formation sur les communications alternatives
- Comment intégrer l'écran interactif dans ma pratique et donner une dimension plus riche à mes pédagogies adaptées.

Formations volontaires en fonction des besoins individuels. Cette liste n'est pas exhaustive.

- Utilisation de Word ou Excel pour réaliser les grilles.
- Comment intégrer la tablette à ma pratique pédagogique en éducation physique ? Outils, applications, ressources et astuces pour faciliter les pratiques de l'enseignant.
- Comment choisir et intégrer la tablette numérique à ma pratique pédagogique auprès des élèves avec Trouble du Spectre de l'Autisme ?
- Méthode TEACCH théorie et pratique
- Découverte et échange de pratiques autour de la méthode Teacch: pédagogie adaptée aux élèves porteurs d'autisme.
- Les troubles du développement : comprendre et gérer les troubles du spectre autistique
- Mise en place d'une communication alternative.
- Les troubles du développement : mise en place d'outils de communication alternative et augmentative
- Scolarisation d'élèves ayant une Déficience intellectuelle/Trisomie 21 dans la perspective de mettre en place des aménagements raisonnables vers une école inclusive
- Formation sur l'évaluation
- Pédagogie interactive.
- Elaboration du PIA.
- Être enseignant aujourd'hui : ce qui est à l'œuvre aujourd'hui
- Enseignants débutants (niveau fondamental) : Comment réussir son entrée dans l'enseignement?

- Rencontres et échanges autour des questions des enseignants lors de leur entrée en fonction.
- Fatigue physique et mentale, charge de travail, charge mentale, charge émotionnelle : prendre soin de soi pour mieux prendre soin des autres ?

Tronc commun

Poursuite des actions décrites dans l'état des lieux.

Pièce(s) jointe(s)

Liste des pièces jointes :

- Circulaire n°8 - Organisation du travail collaboratif 2021-22.pdf
 - Circulaire n°8 - Annexe - Horaire Travail collaboratif 22-23.docx
-

Actions poursuivies

Actions poursuivies

Liste des actions poursuivies par thématique

Les actions pédagogiques : réussite et maîtrise des apprentissages

Liste des actions poursuivies pour cette thématique

Libellé

Actions pédagogiques

Description

Nous mettons en place des objectifs d'apprentissages individualisés (PIA)

Nous continuons de structurer le temps et l'espace au moyen de la méthode TEACCH.

Nous mettons en place des activités concrètes, semi-concrètes et abstraites pour amener l'élève à être acteur de ses apprentissages et à s'approprier des concepts.

Nous privilégions les activités fonctionnelles et proposons des activités attractives.

Nous mettons en place diverses méthodes telles que la méthode des Alphas et la méthode Borel-Maisonny.

Nous individualisons et différencions les apprentissages.

Nous employons le langage multimodal afin de soutenir la compréhension des élèves.

Nous mettons en place du tutorat et stimulons la motivation à l'apprentissage.

Nous veillons également à faire passer le test COMVOOR qui évalue la communication réceptive des élèves non-verbaux et nous nous attelons à utiliser des grilles d'évaluation diagnostiques.

Implantations

4117	Rue Vieille-Montagne 22, 4000 LIEGE
10523	Rue Adolphe Braas 11, 4317 FAIMES
10526	Rue des Rivageois 17, 4000 LIEGE
11034	Parc Sauveur 5, 4032 CHENEE
4113	Rue André Renard 40 , 4032 CHENEE

Pilote et Public cible

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

La direction et l'équipe éducative

Public cible (quantifié si donnée disponible)

Les élèves

Ressources spécifiques

Capital-période / NTPP

Budget

Les dispositifs d'accrochage scolaire

Liste des actions poursuivies pour cette thématique

Libellé

Accrochage scolaire et stratégies de rentrée.

Description

Pour pallier au décrochage scolaire de certains élèves, des dispositifs d'accrochage resteront mis en place :

- des activités fonctionnelles qui ont du sens pour eux sont proposées
- différents canaux de travail sont proposés : visuel, auditif, kinesthésique.
- instaurer des temps libres pour que les élèves disposent des meilleures conditions d'apprentissage
- prendre le temps de les écouter, de les conseiller et les aider à exprimer leurs émotions
- en cas d'absences injustifiées répétées, des mesures resteront mises en place. (mettre au courant les parents, le CPMS). Au bout de 9 demi-journées injustifiées, l'établissement les déclarera directement à la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- des conseils de classe sont organisés 3 fois par an avec une psychologue et/ou l'assistante sociale et/ou l'infirmier de notre CPMS.

Stratégies de rentrée en cas de confinement

- Application « classe DOJO ». Mettre à jour chaque année scolaire.
- centraliser des fiches infos recensant diverses informations telles que les habitudes alimentaires, l'hygiène, le niveau d'autonomie, les difficultés et les ressources de l'élève.
- mis à jour des coordonnées de contact afin de maintenir un lien en cas de nouveau confinement
- En cas de nouveau confinement, nous continuerons à inviter les parents à renvoyer les travaux réalisés par les élèves à l'enseignante soit par mail, par échanges postaux, par photos (via classe DOJO)
- Les dossiers des travaux pédagogiques seront transmis par la poste via la timbreuse de la Ville de Liège, ou transmis par un membre de l'équipe qui habite près du domicile de l'élève, ou les parents viennent chercher le dossier à l'école.
- Utilisation d'un guide à suivre en cas de confinement .
- enquête menée auprès des parents afin de mieux cerner les besoins matériels et organisationnels des apprentissages.
- une liste d'activités/de jeux avec le matériel approprié aux élèves à maturité 1 est prévue. Ce matériel est à disposition des parents et peut être transporté à la maison.
- Les conseils de classe ou autres réunions sont organisés par visioconférence (TEAMS, ZOOM,...). Ainsi, nous pouvons faire perdurer ce mode de communication si nous sommes à nouveau confinés.

Implantations

4113	Rue André Renard 40 , 4032 CHENEE
4117	Rue Vieille-Montagne 22, 4000 LIEGE
10523	Rue Adolphe Braas 11, 4317 FAIMES

10526 Rue des Rivageois 17, 4000 LIEGE

11034 Parc Sauveur 5, 4032 CHENEE

Pilote et Public cible

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

La direction, ordre de mission et le cpms pour les conseils de classes et les absences injustifiées.
Les titulaires pour les stratégies ;

Public cible (quantifié si donnée disponible)

Les élèves

Ressources spécifiques

Capital-période / NTPP

Budget

Les dispositifs d'adaptation et d'encadrement spécifiques

Liste des actions poursuivies pour cette thématique

Libellé

Dispositif d'encadrement

Description

Les intervenants du paramédical (logopède, kinésithérapeute, puéricultrice) encadrent l'élève pour répondre à ses besoins, selon leur domaine respectif. Des séances individuelles adaptées seront réalisées pour les aider au mieux. Le travail dans l'enseignement spécialisé consiste en une perpétuelle adaptation ainsi certaines thématiques sont transversales.

En ce qui concerne les dispositifs d'adaptation et d'encadrement spécifiques, nous continuerons de mettre en place :

- Une organisation des espaces aux fonctions spécifiques, identifiables par les élèves.
- Un système d'horaire individuel, employé par l'élève lors de chaque transition d'activités et adapté à son niveau de compréhension.
- Un système de communication alternatif individuel lorsque l'élève ne maîtrise pas la langue de manière fonctionnelle et une utilisation de repères visuels.
- des pédagogies adaptées et nécessaires pour faciliter les apprentissages. (méthode TEACCH, méthode ABA).

Des moyens de communication alternatifs continueront à être proposés pour les élèves n'ayant pas accès au langage :

- Le système de communication par échange d'images PECS
- L'utilisation de l'application « Go talk »
- SNAP

- La méthode gestuelle SESAME

Nous continuerons à proposer aussi :

- des aménagements spécifiques pour certains élèves ayant des difficultés motrices importantes.
- l'utilisation de tablettes ou ordinateur pour remplacer l'écriture manuelle

La collaboration avec des « traducteurs ou traductrices ».

Enfin, nous poursuivrons l'objectif inhérent à l'autonomie des élèves par le biais d'aménagements raisonnables.

- Utilisation de l'application « Classe Dojo pour les traductions.

Implantations

4117	Rue Vieille-Montagne 22, 4000 LIEGE
4113	Rue André Renard 40 , 4032 CHENEE
10523	Rue Adolphe Braas 11, 4317 FAIMES
10526	Rue des Rivageois 17, 4000 LIEGE
11034	Parc Sauveur 5, 4032 CHENEE

Pilote et Public cible

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

L'équipe paramédicale.

Public cible (quantifié si donnée disponible)

Les élèves

Ressources spécifiques

Capital-période / NTPP

Budget

Les aménagements raisonnables et l'intégration

Liste des actions poursuivies pour cette thématique

Libellé

Aménagements raisonnables

Description

Chaque classe, accueillant des élèves à pédagogie adaptée, restera structurée dans l'espace et comporte un coin loisir quand la grandeur du local le permet, une table collective ainsi que des coins individuels.

Des horaires individuels sont établis pour les élèves.

L'enseignante continuera à mettre en place un système de travail qui diffère d'un élève à l'autre.

Mise en place de contrat ABA

Utilisation de la communication alternative et augmentative

Utilisation de matériel plus adapté et/ou ergonomique en fonction des besoins des enfants :

Utilisation de deux snoezelen.

Adaptation des activités proposées (impression A3, police d'écriture, pictogrammes...).

Adaptation des bulletins en fonction de la maturité de l'élève.

Organisation différente des apprentissages selon le rythme des élèves.

Dans les classes inclusives, les élèves bénéficient d'un accompagnement important et selon leurs possibilités, ils poursuivent leurs apprentissages au sein des classes ordinaires.

Nous sommes attentifs à permettre l'accès aux ressources en ligne ainsi qu'aux ressources numériques aux élèves

Implantations

10526	Rue des Rivageois 17, 4000 LIEGE
10523	Rue Adolphe Braas 11, 4317 FAIMES
4117	Rue Vieille-Montagne 22, 4000 LIEGE
4113	Rue André Renard 40 , 4032 CHENEE
11034	Parc Sauveur 5, 4032 CHENEE

Pilote et Public cible

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

L'équipe paramédicale

Public cible (quantifié si donnée disponible)

Les élèves

Ressources spécifiques

Capital-période / NTPP

Budget

L'orientation des élèves

Liste des actions poursuivies pour cette thématique

Libellé

Orientation des élèves

Description

Toute l'équipe éducative rédige un PIA qui suit l'élève tout au long de sa scolarité
Le Centre PMS participe aux conseils de classe trimestriels
L'équipe éducative de l'école Joëlle Robins prend contact avec certains centres spécialisés :
Le CRETH
Le CRAL
Le SUSAS

Implantations

4117	Rue Vieille-Montagne 22, 4000 LIEGE
4113	Rue André Renard 40 , 4032 CHENEE
11034	Parc Sauveur 5, 4032 CHENEE
10526	Rue des Rivageois 17, 4000 LIEGE
10523	Rue Adolphe Braas 11, 4317 FAIMES

Pilote et Public cible

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

La titulaire et le cpms

Public cible (quantifié si donnée disponible)

élèves

Ressources spécifiques

Capital-période / NTPP

Budget

L'éducation à la citoyenneté, la santé, aux médias, à l'environnement

Liste des actions poursuivies pour cette thématique

Libellé

Environnement

Description

Tri des déchets, recyclage d'emballages

Les parents ainsi que les différents acteurs de l'équipe sont sensibilisés de diverses manières au problème du gaspillage.

Des bacs pour récupérer les feuilles de brouillon.

La direction transmet certains documents aux parents et aux membres du personnel par mail.

Réutilisation du matériel scolaire encore en bon état d'une année à une autre.

Nous faisons une liste de nos besoins pour l'année suivante et nous n'achetons que ce qui est nécessaire.

Utilisation des poubelles adéquates pour le tri sélectif

Certaines classes de primaire ont eu l'opportunité de visiter le recyparc, des animations diverses à propos du tri ont été proposées.

Le PSE vient sur demande à l'école afin de réaliser des animations sur le brossage des dents, l'hygiène de vie en fonction des capacités des élèves.

Implantations

4113	Rue André Renard 40 , 4032 CHENEE
4117	Rue Vieille-Montagne 22, 4000 LIEGE
10523	Rue Adolphe Braas 11, 4317 FAIMES
10526	Rue des Rivageois 17, 4000 LIEGE
11034	Parc Sauveur 5, 4032 CHENEE

Pilote et Public cible

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

L'équipe éducative des maturités 3 et 4.

Public cible (quantifié si donnée disponible)

Les élèves

Ressources spécifiques

Capital-période / NTPP

Budget

La prévention et la prise en charge des discriminations et violences

Liste des actions poursuivies pour cette thématique

Libellé

Prévention

Description

- A) Mise en place de projets sur les émotions, les sentiments avec certaines classes.
- B) Participation au projet « 8 mai »
- C) Projet « Bien-être dans la cour »
- D) Projet « Relaxation » / activités calmes.
- E) Projet « vie de classe » : comment bien vivre en classe et à l'école

Implantations

4113	Rue André Renard 40 , 4032 CHENEE
4117	Rue Vieille-Montagne 22, 4000 LIEGE
10523	Rue Adolphe Braas 11, 4317 FAIMES
10526	Rue des Rivageois 17, 4000 LIEGE
11034	Parc Sauveur 5, 4032 CHENEE

Pilote et Public cible

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

l'équipe pédagogique des maturité 3 et 4

Public cible (quantifié si donnée disponible)

Élèves

Ressources spécifiques

Capital-période / NTPP

Budget

L'insertion des outils numériques

Liste des actions poursuivies pour cette thématique

Libellé

Outils numériques

Description

- Travail sur les apprentissages scolaires sur des tablettes numériques.
- Mise en place de tablette de communication alternative
- Collaboration avec le CRETH
- Utilisation de la plateforme CREOS pour la gestion de la vie scolaire
- Mise à disposition d'ordinateurs portables ainsi que d'imprimantes
- Utilisation de la plateforme institinfo pour la mise en place des PIA en inclusion et en intégration
- Mise à disposition du matériel numérique de l'école pour le personnel et les élèves en cas de confinement
- Utilisation d'une plateforme mail afin de communiquer entre les membres du personnel
- Utilisation des programmes TEAMS, ZOOM etc afin de se concerter et/ou de travailler avec les élèves lorsque la situation sanitaire ne permet plus le présentiel

Implantations

11034	Parc Sauveur 5, 4032 CHENEE
10526	Rue des Rivageois 17, 4000 LIEGE
10523	Rue Adolphe Braas 11, 4317 FAIMES
4117	Rue Vieille-Montagne 22, 4000 LIEGE
4113	Rue André Renard 40 , 4032 CHENEE

Pilote et Public cible

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

La direction pour A. Renard
Les coordinatrices pour les classes inclusives
Les titulaires primaires pour la coursive

Public cible (quantifié si donnée disponible)

L'équipe éducative
Les élèves

Ressources spécifiques

Capital-période / NTPP

Budget

L'accueil et l'accompagnement des nouveaux enseignants

Liste des actions poursuivies pour cette thématique

Libellé

Accueil et accompagnement des nouveaux membres

Description

Inviter le nouveau membre à prendre connaissance du PIA en cours ou de celui de l'année scolaire précédente.

La direction donne l'horaire à l'enseignant.

Les documents tels que le projet d'établissement ainsi que le projet éducatif de la Ville de Liège sont également mis à la disposition des enseignants.

La direction transmet également par mail les circulaires FWB et fait signer le règlement de travail ainsi que la circulaire de confidentialité.

La Ville de Liège propose aux directions d'effectuer une visite et un rapport après 15 jours, 1 mois, 3 mois.

La direction propose des formations liées aux besoins spécifiques des élèves

Stratégies de rentrée :

Nous avons décidé de centraliser des fiches infos recensant diverses informations sur les élèves

Une enseignante continuera à former les membres de l'équipe éducative à l'utilisation de l'application classe DOJO

Implantations

4113	Rue André Renard 40 , 4032 CHENEE
4117	Rue Vieille-Montagne 22, 4000 LIEGE
10523	Rue Adolphe Braas 11, 4317 FAIMES
10526	Rue des Rivageois 17, 4000 LIEGE
11034	Parc Sauveur 5, 4032 CHENEE

Pilote et Public cible

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

La direction et l'éducatrice pour l'accueil des nouveaux membres .
Maud Lorquet pour la formation de class Dojo

Public cible (quantifié si donnée disponible)

Les nouveaux membres

Ressources spécifiques

Capital-période / NTPP

Budget

Le partenariat et la collaboration avec les parents

Liste des actions poursuivies pour cette thématique

Libellé

Partenariat

Description

Une association de parents sous forme d'ASBL a été créée au sein de l'école en septembre 2015. En ce qui concerne la communication avec les parents, celle-ci s'établit soit en contact direct en début et/ou fin de journée, soit par l'échange de mots manuscrits dans le journal de classe de l'élève ou encore par voie électronique. Des réunions de parents individuelles sont également programmées trimestriellement. Ces dispositifs seront renforcés dans les six prochaines années.

Stratégies de rentrée :

Plusieurs actions ont été mises en place pour continuer à communiquer avec les parents durant le confinement : outils informatiques, échanges téléphoniques et mails, visioconférence, mise à disposition de matériel, etc.

Implantations

4113	Rue André Renard 40 , 4032 CHENEE
4117	Rue Vieille-Montagne 22, 4000 LIEGE
10523	Rue Adolphe Braas 11, 4317 FAIMES
10526	Rue des Rivageois 17, 4000 LIEGE
11034	Parc Sauveur 5, 4032 CHENEE

Pilote et Public cible

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

La direction

Public cible (quantifié si donnée disponible)

Les parents

Ressources spécifiques

Capital-période / NTPP

Budget

L'apprentissage et l'accès à la culture et à la lecture

Liste des actions poursuivies pour cette thématique

Libellé

Culture

Description

1. Maintien dans la vie de la société et culture générale en abordant les matières scolaires avec une pédagogie par thèmes (Noël, différentes saisons, marché d'hiver carnaval, ...)
2. Certaines classes utilisent systématiquement des contes pour aborder les thèmes étudiés en classe.
3. Collaboration avec la bibliothèque communale qui organise des séances «heure du conte» de manière mensuelle dans toutes les classes de l'établissement.
4. Les élèves disposent librement d'une bibliothèque de classe.
5. Participation annuelle de plusieurs classes primaires au concours « La petite fureur de lire » organisé par la FWB et réalisation de projets à propos de livres proposés par la FWB. années.
6. Visite de musées (par ex. : le musée de la Boverie) et animations artistiques consécutives à la visite et en fonction des artistes exposés puis étudiés.
7. Les classes maternelles et primaires visitent l'aquarium Dubuisson à Liège annuellement.
8. Activités organisées en collaboration avec les «Jeunesses musicales» hebdomadairement pour tous les élèves de l'école.

Implantations

4113	Rue André Renard 40 , 4032 CHENEE
4117	Rue Vieille-Montagne 22, 4000 LIEGE
10523	Rue Adolphe Braas 11, 4317 FAIMES
10526	Rue des Rivageois 17, 4000 LIEGE
11034	Parc Sauveur 5, 4032 CHENEE

Pilote et Public cible

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Les titulaires

Public cible (quantifié si donnée disponible)

Les élèves

Ressources spécifiques

Capital-période / NTPP

Budget

L'apprentissage et l'accès aux sports

Liste des actions poursuivies pour cette thématique

Libellé

sport

Description

Participation au cross «Je cours pour ma forme»

Participation à une ou plusieurs journée(s) sportive(s) avec des enfants de l'enseignement ordinaire

Toutes les 6 semaines, un cours de natation est organisé pour 2 classes de niveau primaire à la

Des flyers sont distribués au sujet des activités parascolaires sportives adaptées et des plaines de vacances.

De plus, des tricycles, des trottinettes et des vélos sont à disposition durant les récréations et les temps-libres afin de diversifier un maximum les activités extra scolaires.

Stratégies de rentrée :

Par le biais de différents supports tels que l'application « classe DOJO », un cahier d'exercices sous forme de pictogrammes et des sites de sports en ligne nous proposerons aux élèves des exercices de gym/relaxation faciles à réaliser.

Nous suggérons également des petits défis afin de prendre l'air près de chez soi.

Implantations

4113	Rue André Renard 40 , 4032 CHENEE
4117	Rue Vieille-Montagne 22, 4000 LIEGE
10523	Rue Adolphe Braas 11, 4317 FAIMES
10526	Rue des Rivageois 17, 4000 LIEGE
11034	Parc Sauveur 5, 4032 CHENEE

Pilote et Public cible

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Les professeurs d'éducation physique

Public cible (quantifié si donnée disponible)

Les élèves

Ressources spécifiques

Capital-période / NTPP

Budget

Les partenariats noués avec les entreprises et employeurs

Liste des actions poursuivies pour cette thématique

Libellé

Néant

Description

Néant

Implantations

4113	Rue André Renard 40 , 4032 CHENEE
4117	Rue Vieille-Montagne 22, 4000 LIEGE
10523	Rue Adolphe Braas 11, 4317 FAIMES
10526	Rue des Rivageois 17, 4000 LIEGE
11034	Parc Sauveur 5, 4032 CHENEE

Pilote et Public cible

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

NEANT

Public cible (quantifié si donnée disponible)

NEANT

Ressources spécifiques

Capital-période / NTPP

Budget

La maintenance et l'amélioration des infrastructures scolaires

Liste des actions poursuivies pour cette thématique

Libellé

Infrastructures

Description

Notre établissement appartient à la Ville de Liège : en cas de problème et/ou pour assurer l'entretien des locaux, nous faisons des demandes d'interventions (DI)

Nous avons quotidiennement des techniciennes de surface qui s'occupent du maintien de la propreté et de l'hygiène. Un conducteur des travaux vient à notre demande afin que le bâtiment reste dans un état d'entretien et de conformité satisfaisant.

Le PO met à notre disposition un budget extraordinaire pour permettre l'achat de mobilier scolaire et de matériel électroménager.

L'ensemble de personnel attaché à notre école est invité à signaler toutes les déféctuosités qu'il remarque à la direction.

La SIPPT(service interne de prévention et de protection au travail) visite annuellement le bâtiment

Parallèlement au PO, l'équipe éducative réalise des demandes de subsides projets à la loterie nationale.

Implantations

10523	Rue Adolphe Braas 11, 4317 FAIMES
10526	Rue des Rivageois 17, 4000 LIEGE
11034	Parc Sauveur 5, 4032 CHENEE
4113	Rue André Renard 40 , 4032 CHENEE
4117	Rue Vieille-Montagne 22, 4000 LIEGE

Pilote et Public cible

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

La direction

Public cible (quantifié si donnée disponible)

Les élèves et l'équipe

Ressources spécifiques

Capital-période / NTPP

Budget

La politique de l'établissement en matière de frais scolaires

Liste des actions poursuivies pour cette thématique

Libellé

Frais scolaire

Description

Une association de parents a été créée dans l'école afin notamment, de subvenir aux besoins financiers. La Ville de Liège participe également aux frais scolaires.
Le PO de la Ville de Liège s'est positionné en faveur d'une généralisation du décret gratuité à l'ensemble des classes maternelles

Implantations

11034	Parc Sauveur 5, 4032 CHENEE
10526	Rue des Rivageois 17, 4000 LIEGE
10523	Rue Adolphe Braas 11, 4317 FAIMES
4117	Rue Vieille-Montagne 22, 4000 LIEGE
4113	Rue André Renard 40 , 4032 CHENEE

Pilote et Public cible

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

La direction

Public cible (quantifié si donnée disponible)

Les élèves

Ressources spécifiques

Capital-période / NTPP

Budget

Évaluation Annuelle

Evaluation interne annuelle

Les objectifs poursuivis feront l'objet d'une évaluation annuelle à la fin du mois de juin. Lors d'une réunion de travail collaboratif, l'équipe pédagogique :

1. évaluera l'atteinte ou non des objectifs en regard des critères prévus (outil d'évaluation du climat ou autres indicateurs externes ou internes).
2. vérifiera l'avancée des différentes actions et leur efficacité en regard, notamment des étapes prévues dans le calendrier des réalisations. Elle définira le statut des différentes actions : en cours, à programmer, finalisées, annulées. Elle justifiera ce statut par quelques commentaires.
3. si nécessaire, ajoutera une ou plusieurs actions en fonction de l'analyse menée aux points 1 et 2.

Ce travail se réalisera au départ d'un tableau de bord construit lors de l'élaboration des stratégies et actions. Il évoluera d'année en année et sera à la disposition du DCO.

Avis et signatures

Avis

Accord PO	25/02/2022
Conseil de participation	22/12/2021
Organes locaux de concertation sociale	21/02/2022

Procès verbal

Joëlle Robins (95397) - Délibé
PV CONSEIL DE PARTICIPA
Joelle Robins (95397) - COPA

Signatures

Début de la mise en oeuvre	29/08/2022	
Signatures	Représentant du PO : Non	Directeur de la zone : Oui
Contresignatures	Direction : Non	Délégué au contrat d'objectifs : Oui
Date de contractualisation	17/05/2022	

Commentaires et recommandations

Commentaires DCO

Le plan de pilotage (PdP) représente un élément essentiel du renforcement de l'autonomie et de la responsabilisation des écoles et contribue à la réalisation des ambitions que l'école se donne en lien avec les objectifs d'amélioration du système éducatif (OASE).

Conformément à l'article 1.5.2-1. du « Code de l'enseignement » du 3/05/19, chaque école est tenue d'élaborer un PdP, en cohérence avec son projet d'école, qui constitue, au terme du processus de contractualisation, son contrat d'objectifs (CO) pour une période de 6 ans.

Le 1/04/22, l'École primaire spécialisée Joëlle Robins a transféré son PdP à l'Administration pour vérification et validation. Une concertation s'est tenue le 4/05/22 en présence de Mme BERTRAND, Directrice de l'école, Mmes HULIN, PREGARDIEN, FONTAINE, HENREAUX, PAUWELS, enseignantes, Mme CAPITAIN et M SERLEZ, Représentants du PO et Mme GRELLA, Déléguée au Contrat d'Objectifs (DCO).

Cette rencontre a débuté par un exposé clair qui a permis une compréhension plus fine tant des réalités de l'école que du travail collaboratif mis en œuvre autour de l'élaboration du PdP. Celui-ci mérite d'être souligné et témoigne d'une réflexion, d'un engagement et d'une volonté d'amélioration de la part de l'ensemble des acteurs de l'école. Les lignes qui suivent détaillent le résultat de l'analyse de la conformité et de l'adéquation du PdP.

A. ÉTAT DES LIEUX ET DIAGNOSTIC

L'équipe a dressé un état des lieux détaillé. Elle s'est penchée sur les indicateurs de la FWB avec rigueur mais ceux-ci n'ont pas été jugés suffisamment éclairants au vu de la spécificité de l'école (spécialisée types 2 et 5). L'état des lieux a davantage été affiné par l'analyse des résultats de l'enquête « Miroir » ainsi qu'un descriptif précis et une analyse qualitative des 15 thématiques. Par l'examen et le croisement de ces données, un diagnostic, composé de trois forces et trois faiblesses ainsi que leurs causes, a été posé.

Il semblerait néanmoins que l'école confonde le diagnostic avec le choix des OS. En effet, lors de la concertation, l'équipe a spontanément évoqué d'autres faiblesses - absentes du diagnostic - qui ont été analysées lors de l'état des lieux, telles que l'absentéisme du personnel et l'utilisation du numérique. De plus, la stabilité de l'équipe, en écart par rapport aux moyennes des écoles de même catégorie et pouvant être identifiée comme une faiblesse, n'a pas été relevée dans le diagnostic. L'équipe a cependant expliqué en concertation les raisons de cette priorisation en précisant que le choix a porté sur les faiblesses pour lesquelles l'équipe avait un plus grand pouvoir d'action. Il est conseillé à l'école d'affiner davantage son diagnostic lors de l'élaboration du prochain PdP.

B. OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (OS)

L'école s'est dotée de 3 OS détaillés et commentés ci-dessous.

OS1 : Améliorer la co-éducation, le partenariat entre les parents et l'école

Cet OS poursuit l'OASE « Accroître les indices du bien-être à l'école et du climat scolaire ».

L'école cible un maintien du taux d'exclusion des élèves sous 2% ainsi qu'une amélioration de la qualité de la collaboration entre la famille et l'école à l'aide d'un outil d'évaluation interne.

La pertinence du choix de l'indicateur « Taux d'exclusion » a été investiguée en concertation étant donné qu'il est à 0% pour toutes les années disponibles, tant au niveau de l'école que de la moyenne des écoles de même catégorie. L'école a expliqué son choix par sa volonté explicite d'éviter l'exclusion des élèves. Toutefois, la valeur chiffrée de référence décidée par l'école vise un maintien de ce taux sous les 2% et se heurte donc à la logique de progression préconisée par la nouvelle gouvernance. Il a donc été entendu en concertation que l'école souhaite absolument maintenir le taux à 0% tout en spécifiant qu'elle ne peut être à l'abri d'une exclusion exceptionnelle sur la durée de mise en œuvre du CO. Il convient de rappeler ici que le DCO tient toujours compte du contexte pour évaluer le degré de progression d'un indicateur.

Afin de pouvoir mesurer davantage l'atteinte de l'objectif, il est conseillé à l'école de se construire des indicateurs

objectivables supplémentaires (tels que, par exemple et comme suggéré en concertation, le pourcentage de parents présents lors des réunions, qui participent aux activités proposées par l'équipe éducative...) et d'y associer une cible chiffrée.

OS2 : Améliorer la continuité des pratiques pédagogiques au sein de l'école

Le DCO a attiré l'attention sur la formulation de cet OS qui s'apparente plutôt à une stratégie. Les échanges lors de la concertation ont cependant permis d'identifier l'OASE poursuivi : « Améliorer significativement les savoirs et compétences des élèves ».

L'école vise une amélioration des résultats moyens de l'outil d'évaluation relatif à la collaboration au sein de l'équipe éducative proposé par le PO (qui est à construire) ainsi qu'une meilleure utilisation d'outils d'évaluation qui seront créés collectivement par l'équipe afin d'harmoniser les pratiques.

Afin de pouvoir mesurer davantage l'atteinte de l'objectif, il est conseillé à l'école de se construire des indicateurs objectivables supplémentaires permettant de porter un regard sur l'évolution des apprentissages des élèves, tant cognitifs que comportementaux, et d'y associer une cible chiffrée.

OS3 : Favoriser l'accueil et l'accompagnement des nouveaux membres de l'équipe

Lors de la concertation, l'attention a été attirée sur la formulation de cet OS qui est en lien direct avec une des 15 thématiques. Cependant, le plan d'action reste cohérent au regard des intentions de l'école et de sa situation singulière. Les enseignants novices, peu formés pour exercer dans l'enseignement spécialisé de type 2 et particulièrement représentés dans l'école, nécessitent en effet un meilleur accompagnement dans leur insertion professionnelle. Cet OS poursuit conjointement les OASE « Accroître les indices du bien-être à l'école et du climat scolaire » et « Améliorer significativement les savoirs et compétences des élèves ».

L'école ambitionne une amélioration des avis récoltés auprès des nouveaux membres de l'équipe, de l'équipe éducative et de la direction concernant l'accueil et l'accompagnement des nouveaux enseignants. Elle est également invitée à objectiver davantage l'atteinte de son OS en créant des indicateurs plus factuels, tels que, comme suggéré en concertation, le taux d'absentéisme ou encore le taux de stabilité des enseignants novices. Par ailleurs, le DCO restera attentif aux indicateurs FWB « stabilité des enseignants à 1 an et 5 ans ».

C. STRATEGIES ET ACTIONS

Les stratégies et les actions proposées semblent répondre pleinement aux objectifs spécifiques choisis par l'école. Pour l'ensemble de ses OS, l'école se questionnera néanmoins quant à la nécessité d'optimiser la planification de ses plans d'actions afin qu'un nombre suffisant d'actions concrètes soit mis en oeuvre pour l'évaluation intermédiaire. L'école pourra ainsi, à mi-parcours du cycle de vie du CO, juger de façon satisfaisante l'impact de ces actions sur la progression vers les OS.

De plus, afin de poursuivre le travail collaboratif initié lors de l'élaboration du PdP, la désignation plus précise de pilotes différents parmi les membres de l'équipe éducative permettrait de concentrer les forces vives de manière efficace et efficiente sur la durée et ainsi atteindre les objectifs fixés. Cet élément sera analysé et pris en compte lors de l'évaluation intermédiaire.

D. STRATÉGIES TRANSVERSALES

Les pratiques collaboratives sont définies par le PO mais l'école n'a pas explicité la manière dont elle allait concrètement les mettre en oeuvre. La concertation a permis de mettre en évidence que ces pratiques collaboratives sont bien implémentées au sein de l'équipe éducative. Toutefois, il est suggéré à l'école de les détailler davantage lors de la rédaction du prochain PdP.

L'école renseigne un plan de formation cohérent, en lien avec les objectifs fixés, qui répond aux besoins de l'équipe éducative.

Enfin, dans le cadre du tronc commun, l'école s'engage à poursuivre les actions décrites dans l'état des lieux, à savoir assurer la transition primaire – secondaire et maintenir les contacts avec les différentes écoles spécialisées afin de trouver celles qui conviennent le mieux à chaque élève. Elle est invitée à poursuivre sa réflexion par la mise en place d'actions permettant de favoriser le continuum pédagogique et à détailler davantage cette rubrique lors de la rédaction du prochain

PdP.

E. ÉVALUATION INTERNE ANNUELLE

Lors d'une réunion de travail collaboratif, au départ d'un tableau de bord construit en équipe, l'école compte évaluer l'atteinte ou non des objectifs au regard des indicateurs internes et externes, vérifier l'avancée des différentes actions et de leur efficacité et ajuster celles-ci au besoin.

F. AVIS ET SIGNATURES

L'accord du PO du 25/02/2022, les avis du Conseil de participation du 22/12/2021 et de l'organe local de concertation sociale du 21/02/2022 ont bien été insérés dans le PdP.

CONCLUSIONS

Le PdP de l'École primaire spécialisée Joëlle Robins est conforme et en adéquation avec les attentes du Pouvoir Régulateur. Pour ces raisons, il peut être contractualisé.

Le soutien du PO, l'attitude constructive de la direction ainsi que le travail et la motivation de l'équipe éducative sont de nature à permettre une mise en œuvre cohérente et efficace du contrat d'objectifs. Il convient de saluer et remercier vivement l'ensemble des différents acteurs pour l'important travail déjà accompli.

Recommandations DCO

/